

AOÛT 2026

---

# La révolution verte a échoué en Afrique

---

Vingt ans de données et les  
solutions qui fonctionnent

---

AF  SA

ALLIANCE FOR FOOD SOVEREIGNTY IN AFRICA

# Avant-propos

---

Depuis plus de deux décennies, on promet à l'Afrique une transformation agricole fondée sur des semences améliorées, des engrais synthétiques, la mécanisation et les marchés commerciaux. Les gouvernements ont été exhortés à subventionner les intrants, à réformer leurs politiques et à attirer les investissements privés. Les rendements allaient augmenter, les agriculteurs allaient prospérer et la faim allait reculer.

Vingt ans, c'est suffisamment long pour se demander : **qu'a apporté ce modèle ?**

Ce rapport confronte ces promesses aux faits. Dans les treize pays prioritaires de l'AGRA, l'utilisation d'engrais a plus que doublé et la superficie des terres cultivées a augmenté de 46 %, mais la croissance des rendements des denrées de base ne s'est pas accélérée. Une grande partie de l'augmentation de la production provient de l'extension des terres cultivées, tandis que des cultures telles que le millet et le sorgho ont perdu du terrain. Plus inquiétant encore, le nombre de personnes souffrant de malnutrition chronique a augmenté de 58 %.

Il ne s'agit pas ici de rejeter les semences améliorées, les engrais ou les nouvelles technologies. Les agriculteurs ont besoin de la science, de financements, d'infrastructures et d'un soutien public fort. La question est de savoir quel type de système alimentaire ces investissements mettent en place, qui le contrôle et qui en bénéficie.

Partout en Afrique, les agriculteurs mettent déjà en place des alternatives : ils restaurent les sols, conservent et échangent des semences, intègrent cultures, arbres et élevage, et réduisent leur dépendance vis-à-vis d'intrants externes coûteux. Les femmes et les jeunes développent des entreprises autour des biofertilisants, des aliments indigènes, de la transformation et des marchés territoriaux. Il s'agit là de réponses concrètes au changement climatique, à la hausse des coûts des intrants, au déclin de la biodiversité et au besoin d'une plus grande autonomie des agriculteurs.

Les données montrent que les systèmes agroécologiques diversifiés peuvent renforcer la sécurité alimentaire, la santé des sols et l'autonomie des agriculteurs, tout en conservant une plus grande part de la valeur au sein des communautés africaines. Les gouvernements et les institutions régionales intègrent de plus en plus l'agroécologie dans leurs politiques et stratégies. Le défi réside désormais dans la mise en œuvre et le financement.

Ce défi est urgent. Les gouvernements africains s'engagent dans une nouvelle stratégie agricole décennale dans le cadre du CAADP de Kampala. Les décisions prises aujourd'hui détermineront la destination de milliards de dollars provenant des finances publiques, de l'aide au développement et des fonds climatiques.

---

L'Afrique ne manque pas de financements agricoles. La question est de savoir ce que nous choisissons de financer.

Nous ne devrions pas passer la prochaine décennie à redécouvrir ce que les vingt dernières années nous ont déjà appris. Les investissements publics devraient soutenir des sols sains, des systèmes semenciers gérés par les agriculteurs, une production diversifiée, des services de vulgarisation dirigés par les agriculteurs, la transformation locale et les marchés territoriaux.

Avant tout, les agriculteurs africains ne doivent plus être considérés simplement comme des bénéficiaires ou des adeptes de la transformation agricole. Ils doivent en être les artisans.

L'Afrique n'a pas besoin d'une nouvelle « révolution verte ». Nous avons besoin d'une transformation des systèmes alimentaires ancrée dans nos populations, notre biodiversité, nos savoirs et notre droit à déterminer notre propre avenir agricole.

---

**Dr Million Belay**

*Coordinateur général,*

*Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA)*

# Résumé de l' exécutif

## Contexte

En 2026, l'AGRA fêtera ses vingt ans d'existence, alors que les gouvernements africains entament la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie agricole décennale dans le cadre de la Déclaration de Kampala. Dix-huit années de données nationales permettent désormais d'évaluer le modèle de la Révolution verte à l'aune de ses résultats.

La question ne se limite pas à savoir si l'AGRA a atteint les objectifs qu'elle s'était fixés en 2006. Il s'agit de déterminer si deux décennies d'utilisation accrue d'engrais, de subventions publiques, de promotion des semences commerciales et de réformes politiques ont permis d'accélérer la productivité, d'utiliser les terres plus efficacement, de renforcer la résilience et d'améliorer la sécurité alimentaire. Les données montrent que ce n'est pas le cas. Pourtant, bon nombre de ces mêmes hypothèses et priorités d'investissement ont été reportées à 2035.

## Les données

Le rapport s'appuie sur des documents institutionnels, des analyses quantitatives, des travaux de recherche évalués par des pairs et des données de terrain. Son fondement quantitatif repose sur l'analyse réalisée en 2026 par Timothy Wise à partir des données de la FAO concernant treize pays cibles sur une période de dix-huit ans. Ces données sont examinées à la lumière de la Déclaration de Kampala, de la stratégie 2026-2035 de l'UA et de l'évaluation finale de Malabo ; des notes d'orientation, des rapports stratégiques et des déclarations fiscales de l'AGRA ; ainsi que de l'évaluation réalisée par Mathematica à la demande des bailleurs de fonds.

Aucune des institutions ayant financé ce modèle n'a entrepris d'évaluation exhaustive sur vingt ans, et l'AGRA n'a pas rendu publiques ses données de suivi en vue d'une évaluation indépendante. Les données disponibles sont donc incomplètes. Mais la convergence des données nationales, de l'évaluation des bailleurs de fonds, des archives institutionnelles et des recherches évaluées par des pairs est suffisamment solide pour aboutir à un verdict clair.

## Six conclusions

**1.** Vingt ans d'investissement n'ont pas permis d'accélérer les rendements des cultures de base. L'utilisation d'engrais a plus que doublé, mais les rendements pondérés des cultures de base n'ont augmenté que de 1,2 % par an, soit un peu moins que la croissance annuelle de 1,3 % enregistrée au cours des douze années précédant l'AGRA. Les rendements du maïs ont augmenté, mais bien moins que prévu, tandis que ceux du millet, des racines et tubercules, ainsi que de l'arachide ont diminué.

**2.** La croissance de la production a davantage reposé sur l'extension des terres cultivées que sur l'augmentation de la productivité. La superficie des terres cultivées a augmenté de 46 %. Pour la plupart des cultures promues, la superficieensemencée a progressé plus rapidement que les rendements. La superficie consacrée au maïs a augmenté de 71 % tandis que les rendements ont progressé de 40 % ; celle consacrée au manioc a plus que doublé tandis que ses rendements ont baissé. Il s'agit là d'une expansion, et non d'une transformation agricole.



**Vingt ans, c'est suffisamment long pour juger le modèle de la Révolution verte à l'aune de ses résultats.**

---

3. Le modèle a entraîné une réduction de la diversité des systèmes de culture. La part du millet et du sorgho est passée de 26 % à 16 % des terres cultivées. Cette évolution a entraîné la disparition de cultures importantes pour la nutrition, les cultures alimentaires locales et la résilience face à la sécheresse, tout en renforçant la dépendance vis-à-vis du maïs, des semences commerciales et des intrants achetés.

---

4. La faim s'est accrue, et les pays concernés n'en ont tiré aucun avantage mesurable. Le nombre de personnes souffrant de sous-alimentation chronique dans les treize pays a augmenté de 58 %, passant de 94,6 millions à 149,6 millions, soit une hausse presque identique à celle enregistrée dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne. Même les pays ayant connu une croissance relativement forte des rendements n'ont pas nécessairement réduit la faim. Le Malawi a enregistré la plus forte croissance des rendements des cultures de base du groupe, mais le nombre de personnes sous-alimentées y a tout de même augmenté de 61 %.

Le Sénégal montre que l'obtention de meilleurs résultats ne nécessitait pas de recourir à une intensification fondée sur les intrants comme modèle d'organisation. Au cours de la même période, il a augmenté son indice de rendement des cultures de base de 73 %, a conservé le millet, le sorgho et les arachides, a utilisé environ deux fois moins d'engrais par hectare que la moyenne des pays de l'AGRA et a réduit la faim de moitié. Le Sénégal ne constitue pas une expérience contrôlée ni une transition agroécologique achevée, mais son parcours démontre que la voie de la Révolution verte n'était pas une condition nécessaire à la productivité ou à la réduction de la faim.

---

5. Les coûts publics ont augmenté tandis que les bénéfices restaient à prouver. Ce sont les gouvernements africains, et non les organisations philanthropiques, qui sont devenus les principaux bailleurs de fonds de ce modèle par le biais de programmes de subventions qui, dans certains pays, ont absorbé la majeure partie du budget agricole. Les propres études de l'AGRA décrivent bon nombre de ces programmes comme coûteux, mal ciblés, non viables sur le plan budgétaire et exposés au détournement de fonds ou à la mainmise des élites. Les preuves d'une augmentation durable des revenus restent faibles, et l'AGRA elle-même a reconnu qu'elle ne pouvait pas démontrer de lien de causalité entre son action et les revenus des agriculteurs.

---

6. Ce modèle continue de se développer malgré ces constatations. L'AGRA est passée de la promotion directe de la productivité des petits exploitants à la fourniture de conseils stratégiques, à la facilitation des investissements privés et à la mise en œuvre de programmes. À une échelle financière bien plus importante, la Banque africaine de développement, la Banque mondiale et le cadre du CAADP de Kampala continuent de promouvoir les semences commerciales, les engrais, la mécanisation, l'agro-industrialisation et les investissements privés. Le CAADP repousse d'une décennie supplémentaire les objectifs visant à éliminer la faim et à réduire de moitié la pauvreté, sans rendre suffisamment compte des raisons pour lesquelles la stratégie précédente a échoué.

---

## Ce qui fonctionne à la place

Le choix ne se résume pas à poursuivre le modèle actuel ou à retirer tout soutien aux agriculteurs. De nombreuses données factuelles plaident en faveur d'une stratégie d'investissement différente, fondée sur des systèmes agroécologiques diversifiés.

Les analyses citées dans ce rapport montrent que les approches agroécologiques peuvent maintenir ou améliorer la production tout en renforçant la sécurité alimentaire, la santé des sols, la résilience, l'efficacité des ressources et l'autonomie des agriculteurs. Une étude a mis en évidence des résultats positifs en matière de sécurité alimentaire ou de nutrition dans 78 % des études examinées ; une autre a constaté des rendements plus élevés dans 63 % des comparaisons portant sur des petits exploitants et faisant état de rendements, parallèlement à des améliorations de multiples indicateurs d'adaptation. Ces résultats ne signifient pas que chaque pratique agroécologique surpasse chaque système conventionnel. Ils montrent que la performance agricole doit être évaluée à l'échelle de l'ensemble de l'exploitation et du système alimentaire, et non pas uniquement en fonction du rendement d'un seul produit.

Les éléments pratiques existent déjà : une fertilité biologique des sols qui réduit les coûts récurrents des intrants ; des exploitations diversifiées intégrant cultures, arbres et élevage ; des semences adaptées aux conditions locales et gérées par les agriculteurs ; une agriculture résiliente au changement climatique, fondée sur la diversité et la santé des sols ; des entreprises agroécologiques et des marchés territoriaux qui conservent davantage de valeur au niveau local ; ainsi qu'un service de vulgarisation publique et piloté par les agriculteurs, fondé sur l'expérimentation et le partage des connaissances plutôt que sur la vente d'intrants.

De plus en plus, ces approches s'appuient également sur un cadre politique. L'agroécologie est désormais reconnue dans la stratégie et le plan d'action du CAADP. La CEDEAO met en œuvre un programme régional d'agroécologie dans l'ensemble de ses États membres, tandis que l'Afrique de l'Est envisage un projet de loi sur l'agroécologie au sein de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE). Début 2026, des stratégies ou lois nationales en matière d'agroécologie avaient été adoptées au Bénin, au Burkina Faso, en Éthiopie, au Kenya, en Tanzanie et en Tunisie, plusieurs autres pays étant en train d'élaborer les leurs. Le comté de Murang'a, au Kenya, est allé plus loin en donnant à l'agroécologie force de loi, d'autres comtés adoptant leurs propres politiques.

Cette dynamique est importante. L'agroécologie ne se limite plus à des projets de la société civile ou à des communautés agricoles isolées. Les gouvernements africains, les institutions régionales et les autorités locales commencent à intégrer l'agroécologie dans leurs politiques officielles. Mais l'adoption devance la mise en œuvre : de nombreuses stratégies manquent encore de budgets, d'indicateurs et de soutien institutionnel, et les preuves de leur impact sur le terrain restent limitées.



## Ce qui doit changer

Le débat politique a évolué. La question n'est plus simplement de savoir si les gouvernements africains doivent reconnaître l'agroécologie ; un nombre croissant d'entre eux le font déjà. La tâche consiste désormais à financer et à mettre en œuvre ce qui a été adopté.

L'Afrique ne manque pas de financements agricoles. Les gouvernements consacrent des sommes considérables aux subventions sur les intrants ; la Banque africaine de développement a mobilisé des dizaines de milliards de dollars ; la Banque mondiale prévoit de porter ses engagements en faveur de l'agro-industrie et du financement agricole à 9 milliards de dollars par an ; et les fonds pour le climat, les fondations et les bailleurs de fonds bilatéraux apportent des centaines de millions supplémentaires. Parallèlement, la stratégie du PDDAA elle-même engage les gouvernements à réorienter le soutien aux producteurs vers des résultats à plus forte valeur ajoutée.

Le rapport demande donc à sept institutions de réorienter une part définie et croissante des engagements existants vers les systèmes semenciers gérés par les agriculteurs, l'agriculture agroécologique diversifiée, la fertilité biologique des sols, la recherche et la vulgarisation publiques, la transformation locale et les marchés territoriaux. Il ne s'agit pas simplement de dépenser davantage, mais de **mobiliser des ressources au service d'une transition que les institutions africaines ont déjà commencé à approuver**. L'opportunité est immédiate : la stratégie du CAADP de Kampala doit être transposée en plans nationaux d'ici 2028, et ses indicateurs sont en cours de définition.

- **Gouvernements africains** : réaffectez au moins 10 % des budgets de subventions existants d'ici 2028, 25 % d'ici 2030 et un tiers d'ici 2035 aux systèmes semenciers gérés par les agriculteurs, à la vulgarisation publique et à l'agroécologie.
- **La Fondation Gates** : subordonner tout financement futur à une évaluation indépendante et obtenir la publication des données de suivi retenues par l'AGRA.
- **L'Allemagne** : doit protéger et renforcer ses engagements en matière d'agroécologie et réorienter l'ancien soutien de l'AGRA vers l'agroécologie et la vulgarisation agricole publique.
- **La Fondation Mastercard** : s'assurer que son programme en faveur des jeunes touche de manière vérifiable les femmes et les agriculteurs les plus pauvres, grâce à une évaluation indépendante des bénéficiaires.
- **Le Fonds vert pour le climat** : donner la priorité à une véritable adaptation et empêcher que des programmes à forte intensité d'intrants ne reçoivent le label « adaptation » sans preuve de résilience.
- **La Banque africaine de développement** : divulguer ce que soutiennent ses financements agricoles portant le label « climat » et réorienter une part croissante vers des systèmes agroécologiques diversifiés et à faibles intrants.
- **Le Groupe de la Banque mondiale** : consacrer une part définie et croissante de son financement agricole prévu à des systèmes diversifiés et agroécologiques, avec la publication d'indicateurs de résultats.

Vingt ans suffisent amplement pour juger le modèle de la Révolution verte à l'aune de ses résultats. Les données disponibles ne justifient pas une nouvelle décennie consacrée aux mêmes priorités à plus grande échelle. Les agriculteurs et les organisations africains s'emploient déjà à régénérer les sols, à renforcer la résilience, à protéger la diversité des semences et à créer des marchés locaux ; de plus en plus, les gouvernements africains et les institutions régionales intègrent également l'agroécologie dans leurs politiques. La prochaine étape consiste à mobiliser les fonds publics pour soutenir cette transition. Les dix prochaines années devraient servir à financer ce qui fonctionne plutôt qu'à répéter ce qui a échoué.

# Table des matières

---

|                                                                   |    |
|-------------------------------------------------------------------|----|
| Résumé .....                                                      | 2  |
| Introduction .....                                                | 8  |
| Première partieLe bilan de la Révolution verte .....              | 11 |
| Partie II. Le Sénégal : les résultats d'une voie différente ..... | 15 |
| Partie III. Ce qu'est et qu'était l'AGRA.....                     | 18 |
| Partie IV. Qui finance la Révolution verte ? .....                | 22 |
| Partie V. Une évolution : le modèle à 2035.....                   | 24 |
| Partie VI. Ce qui fonctionne.....                                 | 27 |
| Partie VII. Ce qui doit changer.....                              | 32 |
| Conclusion.....                                                   | 34 |
| Références .....                                                  | 35 |



# Introduction

En 2006, les fondations Gates et Rockefeller ont lancé l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) avec un budget de 150 millions de dollars et Kofi Annan comme premier président du conseil d'administration. L'AGRA s'était engagée à doubler les rendements et les revenus de trente millions de petits exploitants agricoles et à réduire de moitié l'insécurité alimentaire d'ici 2020. Ces objectifs n'ont pas été atteints et ont par la suite disparu de son site web.

En septembre 2022, l'organisation a remplacé son nom complet par l'acronyme AGRA et s'est repositionnée en tant que facilitateur des systèmes alimentaires. Ce changement d'image lui a permis de prendre ses distances par rapport aux objectifs initiaux, tandis que l'amélioration des semences, des engrais synthétiques et la réforme des politiques restent au cœur de son approche [4].

Ce rapport est publié à l'occasion du vingtième anniversaire de l'AGRA et est présenté lors du Forum africain sur les systèmes alimentaires à Kigali, événement fondé par l'AGRA sous le nom de Forum africain de la révolution verte. Son sujet dépasse toutefois le cadre d'une seule organisation.

La Révolution verte en Afrique a été financée principalement par les gouvernements africains par le biais de programmes de subventions pour les engrais et les semences, et elle opère désormais à une échelle bien plus grande par l'intermédiaire de la Banque africaine de développement et du Groupe de la Banque mondiale.

En janvier 2025, bon nombre de ses hypothèses fondamentales ont été reprises dans la Déclaration de Kampala du CAADP pour une nouvelle décennie. L'argument central de ce rapport n'est donc pas simplement que l'AGRA n'a pas atteint ses objectifs. Il est que le modèle a échoué selon les critères fixés par ses promoteurs, puis s'est transposé dans les subventions gouvernementales, le financement des banques de développement et la politique continentale jusqu'en 2035.

Le rapport vérifie cette thèse à la lumière des résultats obtenus en matière de productivité, d'utilisation des terres, de lutte contre la faim et de revenus, puis examine ce qu'une répartition différente des financements publics et de développement existants pourrait permettre de soutenir.

Le modèle a échoué selon les critères fixés par ses promoteurs, puis s'est répercuté sur les subventions publiques, les financements des banques de développement et la politique continentale jusqu'en 2035.

## Structure du présent rapport

Les données proviennent en grande partie des institutions concernées et peuvent être recoupées avec leurs propres documents. Elles s'articulent autour de quatre sources.

1

**Évaluations des bailleurs de fonds :** la première phase du partenariat a été faite l'objet d'une évaluation commandée par les donateurs de l'AGRA eux-mêmes et menée par Mathematica [1]. L'AGRA a qualifié cette évaluation d'indépendante, fondée sur des preuves et axée sur les données [8].

2

**Bilan institutionnel de l'AGRA** : le bilan de l'AGRA elle-même : ses notes d'orientation [16], son rapport « Life of Strategy » [33], ses déclarations fiscales [5] et les déclarations publiques de ses présidents sortants et entrants [4][12].

3

**Données nationales de la FAO** : les données nationales détenues par la FAO, analysées de manière indépendante par Timothy Wise de l'université Tufts sur l'ensemble des dix-huit années [32], après que l'AGRA eut refusé de communiquer ses propres données de suivi et d'évaluation à des chercheurs indépendants.

4

**Documents de gouvernance de l'Union africaine** : les documents officiels de l'Union africaine : la Déclaration de Kampala, la stratégie et le plan d'action du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), ainsi que le cinquième rapport d'évaluation biennal [3][40][41][53].

Prises dans leur ensemble, ces sources ne constituent pas une évaluation commanditée portant sur une période de vingt ans, car aucune des organisations ayant financé le modèle n'en a réalisé une. Cette absence est en soi significative. L'évaluation de Tufts est l'analyse la plus proche dont on dispose, élaborée à partir de données publiques après que l'AGRA eut refusé de divulguer ses propres informations de suivi.

## Ce qui suit

La partie I évalue la productivité, l'utilisation des terres, la faim et les revenus. La partie II compare ces résultats à ceux du Sénégal. Les parties III et IV retracent l'évolution du rôle de l'AGRA et le financement du modèle au sens large. La partie V examine la poursuite de ce modèle dans le cadre de l'accord de Kampala. Les parties VI et VII présentent les arguments en faveur d'une alternative et les changements institutionnels nécessaires pour la financer.

Tout au long de ce rapport, les treize pays cibles sont ceux auxquels l'AGRA a accordé la priorité : le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Malawi, le Mali, le Mozambique, le Niger, le Nigeria, le Rwanda, la Tanzanie, l'Ouganda et la Zambie.





Une femme se penche pour  
s'occuper de ses cultures  
dans un champ verdoyant  
sous un ciel nuageux.

Crédit photo : Unsplash

# Partie I. Le bilan de la révolution de l' e verte

Les rendements ont augmenté plus lentement qu'avant l'arrivée de ce modèle. La production a augmenté grâce au défrichement des terres, et non grâce à l'amélioration des rendements.

Dix-huit années de données nationales permettent désormais d'évaluer le modèle de la Révolution verte à l'aune de ses résultats. Au cours de cette période, l'utilisation d'engrais a plus que doublé et la superficie des terres cultivées a augmenté de 46 %. Pourtant, la croissance des rendements des cultures de base ne s'est pas accélérée, plusieurs cultures vivrières importantes ont vu leur production diminuer et la faim a fortement augmenté.

Ces résultats sont significatifs indépendamment des objectifs initiaux de l'AGRA. Même à l'aune d'un critère plus modeste – à savoir si deux décennies d'investissement ont permis une croissance plus rapide de la productivité, une plus grande résilience ou une meilleure sécurité alimentaire –, le modèle a échoué.

L'AGRA avait pourtant pris des engagements explicites lors de son lancement en 2006 : doubler les rendements et les revenus de trente millions de ménages de petits exploitants et réduire de moitié la faim d'ici 2020. Les gouvernements africains ont pris des engagements similaires à Maputo et à Malabo. Aucun n'a été tenu.

## Les rendements ont augmenté plus lentement qu'avant la mise en place du modèle.

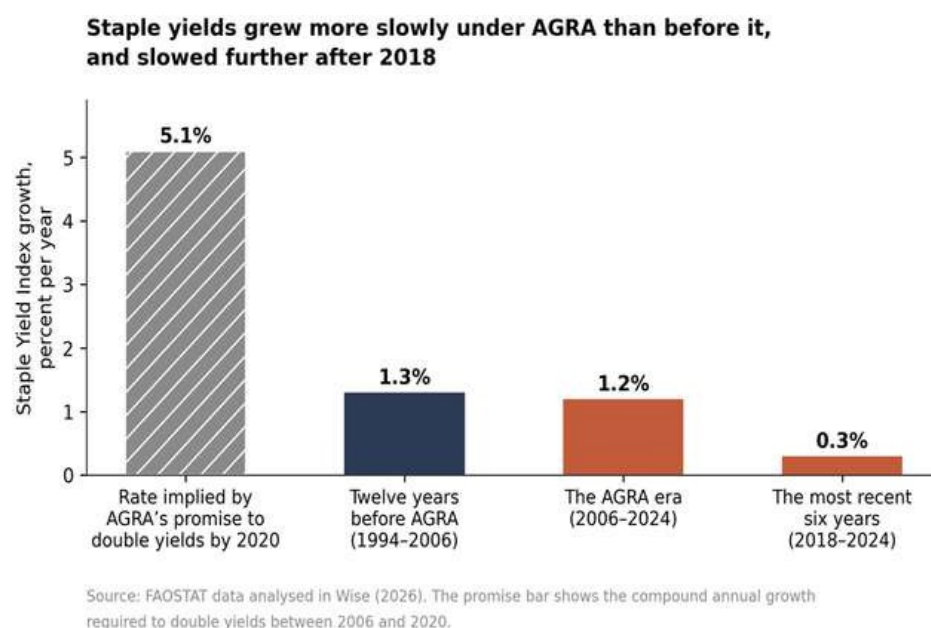
Le maïs, culture sur laquelle l'AGRA a misé le plus fortement, a progressé de 40 % en dix-huit ans (1,9 % par an), alors que l'objectif était de doubler les rendements. Le sorgho a progressé de 3 % ; le millet a reculé de 17 % ; les racines et tubercules ont reculé de 10 % ; et les arachides ont reculé de 11 % [32]. Pour l'ensemble des denrées de base, l'indice de rendement des denrées de base a augmenté de 1,2 % par an, soit un taux inférieur aux 1,3 % atteint par ces mêmes pays au cours des douze années précédant la création de l'AGRA [32].

L'utilisation d'engrais a plus que doublé pour atteindre 26 kilogrammes par hectare, mais ce ne sont pas les pays qui en ont le plus utilisé qui ont obtenu les meilleurs résultats : la Zambie a atteint 71 kilogrammes par hectare, tandis que les rendements de maïs n'ont augmenté que de 14 % sur l'ensemble de la période [32].

L'utilisation continue d'engrais synthétiques sans apport de matière organique est également associée à l'acidification des sols et à une baisse des rendements [62]. L'AGRA ayant refusé de communiquer ses données de suivi et publié moins d'informations après 2020, cette évaluation repose sur les données accessibles au public [32].



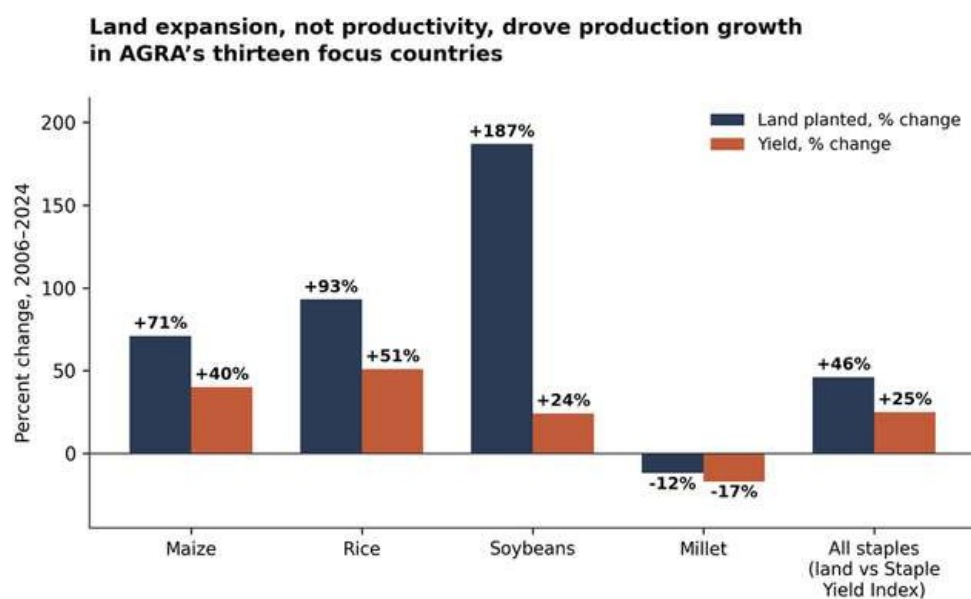
**Figure 1.** Croissance annuelle de l'indice de rendement des denrées de base dans les treize pays ciblés, comparée au taux requis par l'engagement.



**La production a augmenté grâce au défrichage des terres, et non grâce à l'amélioration des rendements.**

La superficie cultivée a augmenté de 46 % entre 2006 et 2024. La superficie consacrée au maïs a progressé de 71 %, contre une hausse des rendements de 40 % ; celle du riz a presque doublé ; et celle du manioc a plus que doublé, tandis que les rendements du manioc ont chuté de 21 % [32]. Dans le même temps, le millet et le sorgho, tous deux plus résistants à la sécheresse que le maïs, sont passés de 26 % à 16 % des terres cultivées, et la production de millet a chuté de 27 % [32]. L'ancien président de l'AGRA a reconnu que la croissance de la production reposait sur la mise en culture de terres dégradées [4], tandis que la stratégie 2026-2035 de l'UA identifie l'expansion et la dégradation des terres comme des problèmes persistants [41].

**Figure 2.** Croissance de la production, de la superficie et du rendement par culture, 2006-2024 : pour presque toutes les cultures promues par le modèle, la croissance de la superficie a dépassé celle du rendement. [Données tirées de Wise (2026) [32].]



**Les systèmes de culture plus monocultures ont un coût en termes de biodiversité que le modèle ne prend pas en compte.** Une évaluation de la sécurité nationale réalisée en 2026 par le gouvernement britannique conclut que la production alimentaire est « la cause la plus importante de la perte de biodiversité terrestre » à l'échelle mondiale, et que cette perte figure désormais elle-même parmi les plus grandes menaces à moyen et long terme pour la production alimentaire, se traduisant par l'appauvrissement des sols, le déclin des pollinisateurs et des conditions de sécheresse et d'inondations plus instables [83]. Les populations de vertébrés ont diminué en moyenne de 68 % depuis 1970, et celles des espèces d'eau douce de 84 % sur la même période [83]. Le passage à la monoculture du maïs, au détriment du millet et du sorgho, réduit la diversité au sein des exploitations agricoles qui soutient les pollinisateurs et les organismes du sol, aggravant ainsi l'acidification déjà associée à l'utilisation continue d'engrais synthétiques [62]. Cette perte ne se limite pas aux cultures elles-mêmes ; elle s'étend aux écosystèmes dont dépendront les rendements de la prochaine décennie.

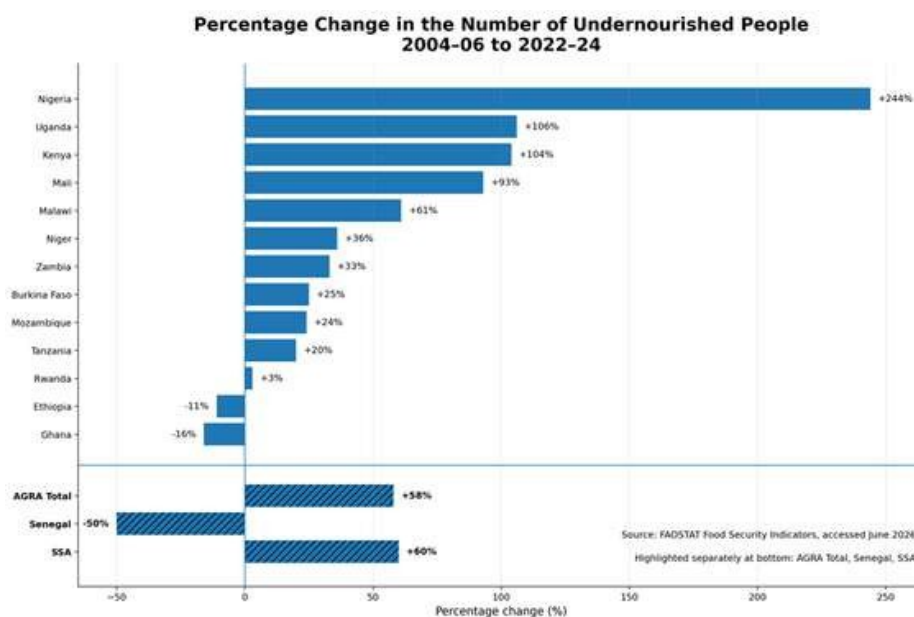
#### **La baisse promise de la faim ne s'est pas produite.**

Dans les treize pays concernés, le nombre de personnes souffrant de sous-alimentation chronique est passé de 94,6 millions en 2004-2006 à 149,6 millions en 2022-2024, soit une augmentation de 58 % [32]. Dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, cette augmentation a atteint 60 %. Globalement, les pays prioritaires pour les investissements de la Révolution verte n'ont pas obtenu de meilleurs résultats que le reste de la région.

Seuls l'Éthiopie et le Ghana ont réduit le nombre de personnes sous-alimentées. Le Nigeria a représenté plus de la moitié de cette augmentation ; au Kenya, ce nombre a plus que doublé pour dépasser les vingt millions ; et la faim au Malawi a augmenté de 61 %, malgré la plus forte croissance des rendements des denrées de base au sein du groupe. Les données ne corroborent pas l'hypothèse selon laquelle le recours à des intrants commerciaux entraînerait une hausse des rendements, puis une réduction de la faim.

L'AGRA s'était initialement engagée à réduire de moitié la faim d'ici 2020. Le résultat n'a pas simplement été en deçà de cet objectif : la faim a connu une forte augmentation, y compris chez les producteurs alimentaires ruraux [63].

**Figure 3. Évolution du nombre de personnes souffrant de sous-alimentation chronique par pays, 2006-2024, avec le Sénégal à titre de comparaison. [Données tirées de Wise (2026) [32].]**





---

### **Les revenus ne peuvent être présentés, et les écarts constituent en eux-mêmes une preuve.**

Les données sur la pauvreté rurale sont fragmentaires, et là où elles existent, la pauvreté a reculé plus rapidement avant la mise en œuvre du modèle qu’au cours de celle-ci [32]. L’AGRA a reconnu ce point : dans son rapport sur le PIATA (Partenariat pour une transformation agricole inclusive en Afrique) publié en 2022, elle a déclaré ne pas pouvoir démontrer de lien de causalité entre son action et les revenus des agriculteurs, alors que ce même document affirmait avoir touché 37 millions d’agriculteurs [33]. Atteindre un agriculteur est une action ; augmenter le revenu de cet agriculteur est un résultat, et c’est ce résultat qu’AGRA n’a pas pu démontrer. Il n’existe pas de référence concernant l’adoption de semences améliorées avant la mise en place du modèle, les données d’AGRA ne sont pas divulguées, et le rapport d’évaluation biennal de l’UA lui-même note que les données manquantes, comptabilisées comme zéro, masquent les véritables écarts [53].

### **Les coûts ont été répartis de manière inégale.**

Dans le nord du Ghana, le labour mécanisé a agrandi les exploitations agricoles tandis que les tâches des femmes sont restées manuelles et ont entraîné la disparition des karités et des dawadawas dont dépendent les femmes pour leurs revenus [39]. Au Burkina Faso, la dimension de genre figurait dans les documents du projet mais pas dans sa conception [39]. La consolidation entraîne une concurrence pour les terres et en évince les plus petits producteurs.

### **Des données indépendantes vont dans le même sens.**

Une revue systématique de 2025 a passé au crible 364 études et a constaté, parmi 38 évaluations empiriques, vingt-trois résultats négatifs contre onze positifs. Elle a jugé le modèle peu prometteur en tant que base pour un avenir alimentaire durable et a noté qu’un tiers des études étaient financées par des institutions soutenant ce modèle [36]. L’évaluation de Mathematica, qualifiée d’indépendante par l’AGRA [8], a également constaté que l’objectif principal n’avait pas été atteint, que les preuves d’une transformation étaient faibles et que les bénéfices se concentraient chez les agriculteurs plus jeunes, plus aisés et majoritairement masculins [1]. La convergence entre l’évaluation des bailleurs de fonds, les données nationales et la littérature évaluée par des pairs explique pourquoi le cadre politique actuel doit désormais faire l’objet d’un examen minutieux.

## Partie II. Sénégal : quelle voie différente a emprunté l'

Au cours des dix-huit années durant lesquelles la faim a augmenté de 58 % dans les treize pays étudiés, elle a diminué de moitié au Sénégal, pays voisin et ne faisant pas partie du modèle.

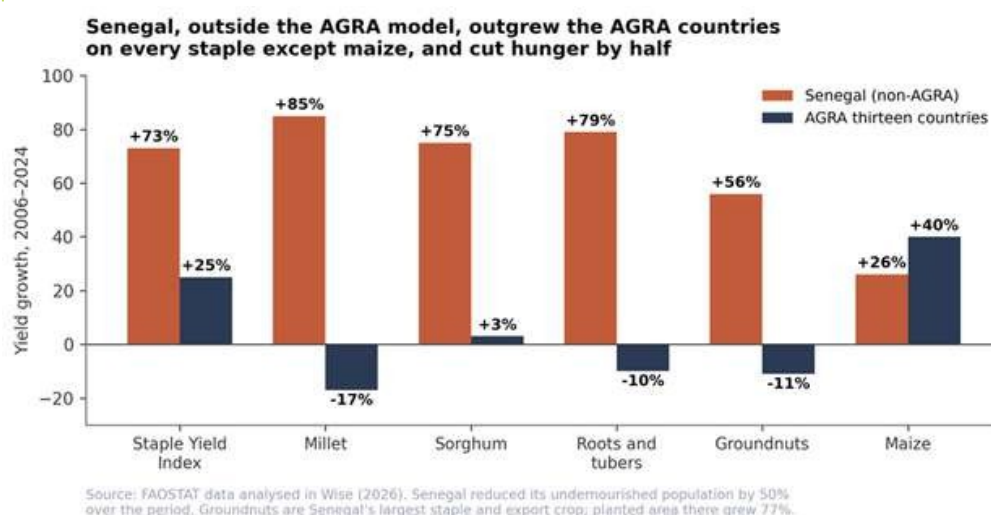
Le Sénégal a ramené la sous-alimentation en dessous de 5 %, atteignant ainsi l'objectif du PDDAA que les pays cibles n'ont jamais approché et se situant bien en dessous de la moyenne continentale d'environ 21 % ; parmi les treize pays, seul le Ghana s'en est approché, avec un taux de 6,5 % [32]. Le Sénégal ne faisait pas partie des pays cibles de l'AGRA, et l'intensification de la culture d'une denrée de base prioritaire, axée sur les intrants, n'a jamais structuré son agriculture. Ce que cela montre et ce que cela ne montre pas fait l'objet de cette partie.

**Les progrès du Sénégal ont été généralisés et portés par les cultures que le modèle a supplantées.** Les rendements du millet ont augmenté de 85 %, ceux du sorgho de 75 % et ceux des racines et tubercules de 79 %. Globalement, l'indice de rendement des denrées de base du Sénégal a progressé de 73 %, contre 25 % dans l'ensemble des pays de l'AGRA [32].

Le millet et l'arachide ont conservé ou gagné des surfaces cultivées au lieu d'être supplantés par le maïs : la superficie consacrée à l'arachide a augmenté de 77 % et ses rendements de 56 %, tandis que les rendements de l'arachide dans l'ensemble des pays de l'AGRA ont baissé de 11 % [32]. Le Sénégal a atteint ces résultats avec environ 14 kilogrammes d'engrais par hectare, soit la moitié de la moyenne des pays de l'AGRA et moins d'un tiers de l'objectif d'Abuja [32][45]. En revanche, la Zambie a atteint 71 kilogrammes par hectare mais n'a augmenté les rendements du maïs que de 14 %, tandis que la forte croissance des rendements des denrées de base au Malawi a coïncidé avec une hausse de 61 % de la faim [32].

Au cours des dix-huit années durant lesquelles la faim a augmenté de 58 % dans les treize pays cibles, elle a diminué de moitié au Sénégal, pays voisin et hors du modèle.

Figure 4. Croissance des rendements 2006–2024 : le Sénégal comparé aux treize pays de l'AGRA.



**Le Sénégal n'est pas un exemple de rejet de la Révolution verte.** Dans le bassin arachidier sénégalais, l'État pratique depuis des décennies une monoculture commerciale destinée à l'exportation, avec des semences améliorées, des engrais subventionnés et la mécanisation, et ce sont les populations du bassin qui en supportent les coûts : baisse de la fertilité des sols, perte du couvert forestier, endettement, appauvrissement de l'alimentation. Deux éléments le distinguent de ce que promeut l'AGRA.

L'arachide est une légumineuse qui fixe elle-même son azote ; elle ne crée donc pas la dépendance de la monoculture de maïs à un apport continu d'azote externe. Et la rotation avec le millet et le sorgho s'est maintenue parallèlement. L'intensification s'est articulée autour d'une culture enrichissant le sol et a permis de conserver les céréales traditionnelles dans les champs.

**Le Sénégal a fortement soutenu ses agriculteurs, mais a dépensé différemment.** Le Sénégal gère l'un des plus importants programmes de subventions d'Afrique de l'Ouest. En 2018, celui-ci absorbait environ un tiers du budget agricole ; en 2020/2021, près de la moitié des quelque 100 millions de dollars américains a été consacrée aux semences et 40 % aux engrais [45]. Les aides couvraient l'arachide, le niébé, le riz et le maïs, y compris les cultures que les agriculteurs pratiquaient déjà. Au-delà du bassin arachidier, la politique est restée plurielle, englobant le millet et le sorgho, l'élevage, l'horticulture, la pêche et, plus récemment, l'agroécologie [61]. Contrairement à la théorie de la productivité plus restrictive de l'AGRA, l'approche sénégalaise tenait également compte de la stabilité, de l'accès, de la nutrition et de l'autonomie des agriculteurs [61].

**Les agriculteurs sénégalais ont leur mot à dire dans l'élaboration des politiques, et la société civile est le moteur de l'agroécologie.** Depuis 2004, l'agriculture s'inscrit dans le cadre d'une loi-cadre élaborée en collaboration avec les organisations rurales. Celle-ci considère l'exploitation familiale comme le fondement de la modernisation et reconnaît le rôle des agriculteurs dans l'élaboration et l'évaluation des politiques [43]. L'agroécologie a également été portée par la base : à la suite d'une déclaration présidentielle de 2019, des organisations d'agriculteurs, de femmes, d'ONG et de recherche ont formé DyTAES, aujourd'hui une coalition regroupant plus de nonante entités [59][60]. Cela ne suffit toutefois pas à expliquer la plupart des progrès antérieurs, et des études évaluées par des pairs décrivent le soutien de l'État comme inégal, tandis que les projets conventionnels se poursuivent [44].

**Ce que le Sénégal n'est pas.** Il a fortement extensifié son agriculture, augmentant ses surfaces cultivées de 74 %, et reste un important importateur de denrées alimentaires, pour environ 1,9 milliard de dollars par an [32][47]. Son modèle est contesté car il est considéré comme un système à deux vitesses, où l'agriculture industrielle coexiste avec les petits exploitants, avec des conflits fonciers dans le delta du fleuve [44]. Aucune transformation agroécologique nationale n'a eu lieu. La transition est inégale.

Le Sénégal n'est pas un modèle à suivre, et il n'a pas obtenu ses résultats en refusant les outils de ce modèle. Ce que les données confirment, c'est un résultat plus modeste mais néanmoins substantiel : un pays qui, confronté aux mêmes années, à la même région, à la même pandémie et à la même flambée des prix, avec des investissements publics comparables mais sans intensification fondée sur les intrants comme stratégie d'organisation, a vu les rendements de ses cultures de base croître trois fois plus vite, a conservé ses cultures traditionnelles et a réduit de moitié la faim alors que celle-ci a doublé au Kenya [32].

Le Sénégal se distingue des pays cibles de l'AGRA au-delà de la seule politique agricole : un secteur de la pêche côtière et de l'horticulture, des envois de fonds et une urbanisation élevés, ainsi que l'absence du conflit qui a alimenté la faim au Mali, au Niger et dans le nord du Mozambique. N'importe lequel de ces facteurs aurait pu contribuer à ce résultat, et aucun résultat national n'a de cause unique. Il s'agit d'une comparaison entre pays, et non d'un essai contrôlé. Ce que cela montre, c'est que les bons résultats n'ont pas nécessité le modèle axé sur les intrants.

**L'exception sénégalaise est en train d'être intégrée au modèle de la Révolution verte.** Le programme de semences de l'AGRA est désormais mis en œuvre au Sénégal ; le premier prêt alimentaire d'urgence jamais accordé par la Banque africaine de développement, d'un montant de 121 millions d'euros en 2022, a financé des semences certifiées et des engrais pour 850 000 agriculteurs et 350 000 nouveaux hectares dans ce pays [19]. En décembre 2025, le Centre Agropole, soutenu par la BAD, a ouvert ses portes dans le bassin de l'arachide et du millet [47], et en février 2026, la Banque mondiale a lancé le « Compact AgriConnect Sénégal » axé sur les céréales, l'horticulture et l'élevage, en accord avec la stratégie de souveraineté alimentaire du Sénégal [46]. La souveraineté alimentaire, terme propre au mouvement, sert désormais de cadre à un projet agro-industriel. La question que soulève ce contre-exemple est de savoir si les deux décennies de lutte contre la faim survivront à la prochaine décennie.

# Partie III. Ce qu'est et ce qu'était l' e de l'AGRA

Là où elle n'a pas transformé l'agriculture, elle en a modifié les règles.

L'AGRA s'inscrit dans le récit de ce modèle comme un acteur parmi tant d'autres, et non comme le plus important. Elle n'a jamais financé de programme national de subventions et n'a jamais égalé les dépenses des banques de développement. En vingt ans, elle a reçu bien plus de 1,5 milliard de dollars, dont environ les deux tiers provenaient de la Fondation Gates [5][8] ; le Malawi a dépensé plus que cela en intrants en une décennie. Ce que l'AGRA a construit, ce qu'elle est devenue et comment elle a évolué au cours de ses six dernières années constituent le sujet de cet article, car la continuité du modèle passe par elle.

## AGRA 1.0 : renforcer l'offre, 2006–2016

**La première décennie a permis de mettre en place les rouages d'une agriculture à forte intensité d'intrants.** Lancée en 2006 grâce à un financement de 150 millions de dollars américains provenant des fondations Gates et Rockefeller, et présidée par Kofi Annan, l'AGRA a réuni les éléments nécessaires à son modèle : un programme consacré aux semences, un programme sur la santé des sols financé à hauteur d'environ 180 millions de dollars américains [48], des actions en matière de marché et d'éducation, ainsi que des capacités en matière de politiques publiques. Selon ses propres chiffres, l'AGRA a formé 680 diplômés en sciences agronomiques, favorisé la mise au point de 562 nouvelles variétés, soutenu la production de près de 600 000 tonnes de semences et doté un organisme de l'industrie des engrais d'un capital de 25 millions de dollars [8][33]. Il s'agissait là de réelles avancées dans la mise en place d'une offre agricole. Or, les données de cette décennie ont montré que l'offre à elle seule n'avait pas permis d'atteindre les gains promis en matière de rendements, de revenus ou de sécurité alimentaire.

## AGRA 2.0 : PIATA et le réseau de distribution, 2017–2022

**La deuxième phase a permis de mettre en place le réseau chargé d'acheminer les intrants jusqu'au dernier kilomètre, et c'est ce réseau qui a permis d'atteindre les agriculteurs.** En 2017, les bailleurs de fonds ont regroupé leurs ressources au sein de la PIATA, coordonnant ainsi la Fondation Gates, la KfW allemande, la Fondation Rockefeller, le FCDO britannique et l'USAID autour des semences, des engrais, du conseil et des politiques. L'AGRA fait état de 42 réformes politiques, de

1,4 milliard de dollars, 33 000 conseillers villageois et 9 000 distributeurs agricoles, 75 % des agriculteurs touchés ayant adopté des engrais et 48 % des semences améliorées [33]. Ce réseau constitue la réalisation la plus tangible de l'AGRA, et l'évaluation de Mathematica a mis en évidence son défaut structurel : dans plusieurs pays, il fonctionne comme une opération de vente d'intrants à la commission, substituée au service public de vulgarisation agricole, qu'il ne peut remplacer [1][51]. Dans l'ensemble des pays concernés par l'AGRA, le service public de vulgarisation agricole est resté à environ un agent pour mille ménages agricoles [51]. L'évaluation des bailleurs de fonds a conclu qu'AGRA n'avait pas atteint son objectif principal et que les preuves de transformation étaient faibles ; elle a estimé la valeur totale de son action en faveur des agriculteurs à environ

10 par petit exploitant sur cinq ans, et a jugé le réseau non viable sans subvention continue [1][8].

## Ce que vend l'AGRA : la réforme des politiques

***Là où elle n'a pas transformé l'agriculture, elle en a modifié les règles.*** Mathematica a qualifié la politique de « succès constant » de l'AGRA, lui attribuant 72 réformes dans onze pays en cinq ans [1] ; le rapport « Life of Strategy » en recense 42 [33], et cet écart reste inexpliqué. La méthode consistait à placer directement des consultants de l'AGRA et du personnel détaché au sein des ministères [1]. Les évaluateurs en ont identifié la conséquence : le succès de l'AGRA a incité les gouvernements à solliciter davantage de soutien de sa part plutôt que de renforcer leurs propres capacités, et ils n'ont trouvé aucune preuve indiquant que les gouvernements seraient en mesure de mener la prochaine génération de programmes sans son aide [1]. Le contenu dépendait des participants présents : la loi nigériane de 2019 sur la qualité des engrais, les lois sur la protection des variétés végétales visant à attirer l'agro-industrie, et l'adhésion de la Tanzanie à l'UPOV en 2015, qui restreint la conservation et l'échange de semences par les agriculteurs [15]. D'après ce qu'ont entendu les évaluateurs, la consultation de la société civile intervenait généralement après la conception des programmes [1].

### Zambie : du NAIP II au CATSP

***Le cas récent le plus parlant illustre la méthode politique de l'AGRA dans un pays.*** En 2021, la Zambie a lancé un deuxième Plan national d'investissement agricole (NAIP) à l'issue d'un vaste processus de consultation des parties prenantes ; la ZAAB et d'autres acteurs ont insisté pour s'appuyer sur ce qui avait fait ses preuves pour les petits exploitants, l'élevage, la pêche et la nutrition [14]. Ce processus a été contourné. Selon l'ACB et la ZAAB, des consultants financés par l'AGRA et la FAO ont introduit un nouveau cadre, le Programme global d'appui à la transformation agricole (CATSP), sans véritable consultation, réorientant la stratégie vers les chaînes d'approvisionnement commerciales du maïs, du blé et du soja, ainsi que vers l'agrégation privée [64]. Le responsable de l'AGRA en Zambie a comparé son rôle à celui de l'unité de programme du gouvernement lui-même ; un consultant de l'AGRA intégré au sein de l'administration a dirigé la rédaction du document et, selon le ZAAB, était la seule personne capable de l'expliquer lors de la validation [14]. Des bureaux permanents chargés de la transformation agricole ont été mis en place au sein du gouvernement afin d'aligner la politique sur ce programme [14]. L'orientation a été clairement énoncée : en mai 2023, le secrétaire permanent de l'époque a suggéré que les petits exploitants inefficaces devraient abandonner l'agriculture au profit d'exploitations commerciales [14]. Mutinta Nketani, de la ZAAB, a clairement formulé son objection : une organisation qui n'a pas atteint ses propres objectifs avec son propre modèle n'a « aucune autorité... pour orienter la politique ». La Zambie est un pays, mais les États membres doivent intégrer le cadre du CAADP de Kampala dans leurs plans nationaux d'ici 2028 ; le niveau de mise en œuvre a donc son importance.

### AGRA 3.0 : le changement de nom et la suite, de 2022 à aujourd'hui

***Le nom et les objectifs ont changé ; le modèle est resté le même.*** En septembre 2022, l'organisation a abandonné le nom « Alliance pour une révolution verte en Afrique » au profit de l'acronyme AGRA, sans fournir d'explication publique [9]. Agnes Kalibata a déclaré par la suite que « le train de la Révolution verte était déjà parti », tout en continuant à soutenir les semences améliorées et certains engrais. La stratégie 2023–2027 est passée d'objectifs directs de productivité des petits exploitants à la facilitation des politiques, à la mise en relation et à la mobilisation des investissements privés. La présidente Alice Ruhweza a décrit la réduction des risques liés aux capitaux privés et la mise en place de corridors commerciaux comme des éléments centraux du modèle opérationnel [12][13]. L'AGRA est désormais principalement un conseiller en matière de politiques, un acteur de la mise en œuvre, un rassembleur et un facilitateur d'investissements ; le modèle qu'elle a promu est désormais mis en œuvre à une échelle bien plus grande par d'autres institutions.





## Qui finance et qui en bénéficie

Le financement de l'AGRA s'est fragmenté. La Fondation Gates reste le pilier principal : elle a injecté 200 millions de dollars après qu'une évaluation qu'elle a cofinancée a conclu que les objectifs principaux n'avaient pas été atteints, et elle conserve deux sièges au conseil d'administration [9]. La Fondation Rockefeller a cessé de financer les activités principales, l'USAID s'est retirée en 2025 et l'Allemagne a réduit son soutien bilatéral [9][25][26]. Parmi les programmes soumis à des restrictions figurent désormais l'initiative en faveur de la jeunesse de la Fondation Mastercard, dotée de 350 millions de dollars, et le programme de post-récolte du Fonds vert pour le climat, doté de 105 millions de dollars [27][28]. L'AGRA a enregistré un chiffre d'affaires record d'environ 127 millions de dollars en 2024 : environ 34 millions de dollars ont été consacrés au personnel, 17 millions de dollars à la direction et 40 millions de dollars ont été reversés à des organisations africaines chargées de la mise en œuvre [5]. Au Mozambique, l'évaluation réalisée par Mathematica a identifié les investissements dans les engrais et les semences hybrides réalisés par Yara, Bayer et Klein Karoo comme l'un des résultats les plus évidents du secteur privé [1].

## Le bilan

Les déclarations fiscales de l'AGRA aux États-Unis montrent une forte hausse de ses recettes après son changement d'image en 2022, passant d'environ 80 millions de dollars cette année-là à environ 128 millions de dollars en 2023 et 127 millions de dollars en 2024. Un excédent de 43 millions de dollars en 2023 a presque doublé son actif net, tandis que les dépenses ont atteint 115 millions de dollars en 2024. Sur ce montant, 16,8 millions de dollars ont été consacrés aux frais de gestion et aux frais généraux et environ 34 millions de dollars aux ressources humaines, contre 40 millions de dollars accordés à des organisations africaines pour la mise en œuvre des projets. La rémunération des dirigeants et des collaborateurs clés a quadruplé, passant de 0,9 million de dollars en 2021 à 3,8 millions de dollars en 2024, la présidente sortante ayant perçu 368 784 dollars au cours de sa dernière année de mandat. Les contributions représentent environ 96 % des recettes de l'AGRA.

## Modification des informations publiques

En janvier 2026, le Bureau of Investigative Journalism a mis en évidence une action coordonnée visant à supprimer de la page Wikipédia de l'AGRA tout contenu critique à son égard. Ces modifications ont été apportées par un réseau de vingt-six comptes fantômes que Wikipédia a par la suite bannis, soupçonnés d'avoir effectué des modifications rémunérées non déclarées, et que le Bureau a associés à Web3 Consulting, un sous-traitant utilisé par l'agence de relations publiques londonienne Portland Communications. L'AGRA et la Fondation Gates sont toutes deux citées comme clientes de Portland [30].

Ces modifications touchaient au cœur même du bilan des performances de l'AGRA. Un compte a modifié l'échéance de l'objectif initial de l'AGRA, à savoir doubler les revenus de trente millions d'agriculteurs, en la repoussant de 2020 à 2021. Un mois plus tard, un deuxième compte a supprimé l'intégralité de la section « Évaluation » de la page et retiré la référence à l'étude de l'université Tufts montrant que l'AGRA n'avait pas atteint ses propres objectifs [2], soit les mêmes éléments de preuve sur lesquels repose la conclusion du présent rapport. Wikipédia a annulé ces modifications dès que le Bureau les a révélées.

Interrogée à ce sujet, l'AGRA a confirmé avoir engagé Portland, mais a déclaré n'avoir « aucune connaissance de Web3 Consulting, ni aucun lien avec cette société », et que ses politiques interdisent toute violation des conditions d'utilisation des plateformes externes. La Fondation Gates n'a pas répondu à la demande de commentaires du Bureau [30].





Un agriculteur africain par une  
journée de soleil brûlant.

Crédit photo : [James Baltz](#) sur  
Unsplash

# Partie IV. Qui finance l' e de la « Révolution verte » ?

Vingt ans de programmes liés à la Révolution verte ont été financés en grande majorité par les gouvernements africains, et non par la Fondation Gates, qui a financé la conception du modèle et de son architecture politique, ni par l'AGRA, qui n'a jamais financé de programme de subventions. C'est la partie que la plupart des comptes rendus omettent.

**Les gouvernements africains sont les principaux bailleurs de fonds, et ces programmes sont antérieurs à l'AGRA.** Le Malawi met en œuvre un programme de subventions aux intrants depuis la fin des années 1990, la Zambie depuis le début des années 2000 ; tous deux ont été conçus par les gouvernements pour assurer la sécurité alimentaire nationale, et non par l'AGRA, qui ne les gère ni ne les finance [17]. Les propres notes d'information de l'AGRA datant de juin 2024 estiment les dépenses liées aux subventions aux engrais dans onze pays cibles à environ 35 millions de dollars par an chacun entre 2017 et 2022, allant de 72 millions de dollars au Kenya à des montants inférieurs, avec des taux de subvention s'élevant en moyenne à 57 % [16]. Les coûts totaux des programmes sont plus élevés : selon les estimations de l'université d'État du Michigan, les coûts annuels maximaux s'élevaient à 180–239 millions de dollars en Zambie et à 152–275 millions de dollars au Malawi, soit entre un quart et les trois quarts du budget agricole dans chaque cas [17]. Les subventions ont atteint 60 % de l'ensemble du budget agricole du Malawi en 2022 [16]. En comparaison, l'AGRA a dépensé 115 millions de dollars US pour l'ensemble de son organisation et les treize pays concernés en 2024 [5] ; le Malawi à lui seul dépense plus du double de ce montant pour un seul programme [17]. Aucune institution ne publie de total à l'échelle du continent ; les estimations établies à partir des budgets s'élèvent à près d'un milliard de dollars par an dans l'ensemble des pays concernés [31]. La plus grande catégorie de dépenses agricoles africaines n'est comptabilisée nulle part.

**Les propres notes d'information de l'AGRA datant de 2024 formulent une critique sévère de ces programmes de subventions.** Elles les décrivent comme coûteux, non viables sur le plan budgétaire et susceptibles d'évincer la recherche et la vulgarisation agricoles [16]. Ces notes font également état du détournement d'engrais subventionnés au Malawi, de la mainmise des élites en Tanzanie, de la monoculture de maïs bien ancrée, ainsi que d'études commanditées concluant à l'absence d'effet significatif sur les prix au Nigeria, sur la main-d'œuvre en Éthiopie ou sur le revenu net agricole au Kenya [16].

**Les agriculteurs souhaitent que le soutien soit amélioré, et non supprimé.** Une enquête menée en 2024–2025 auprès de 371 ménages dans quatre districts zambiens a révélé que 91 % d'entre eux appréciaient l'accès aux intrants, mais que 88 % étaient globalement insatisfaits, les intrants arrivant trop tard pour les semis, en quantités insuffisantes, liés à un bon d'achat électronique rigide et réservés exclusivement au maïs [38]. Ils ont recommandé un soutien opportun, adéquat et flexible, permettant la culture d'autres plantes, y compris des variétés traditionnelles [38].

**La contribution philanthropique est modeste dans sa mise en œuvre, mais décisive dans sa conception.** L'AGRA a reçu bien plus de 1,5 milliard de dollars depuis 2006, provenant presque exclusivement de quelques fondations et agences, avec la Fondation Gates comme pilier [5][8]. Par rapport aux budgets nationaux consacrés aux subventions, cela ne représente qu'une petite part de ce qui permet de fournir des intrants aux agriculteurs. En revanche, son rôle dans la conception du modèle, la constitution de sa base de données factuelles et l'élaboration de son cadre politique est tout autre. L'argent qui a servi à acheter les semences et les engrais provenait des trésors publics africains.

**Le modèle fonctionne désormais à l'échelle des banques de développement.** Depuis 2016, la Banque africaine de développement met en œuvre le même ensemble de mesures – semences commerciales, engrais et mécanisation – dans le cadre de l'initiative « Feed Africa » [42].

L'argent qui a servi à acheter les semences et les engrais provenait des trésors publics africains.

---

Son programme « Technologies pour la transformation agricole africaine » (TAAT) indique avoir touché plus de 12 millions d'agriculteurs dans 34 pays [18] ; son « Mécanisme africain de production alimentaire d'urgence », doté de 1,5 milliard de dollars, vise à fournir des semences et des engrais certifiés à 20 millions de petits exploitants [19]. Le sommet de Dakar 2, en 2023, a permis de mobiliser environ 72 milliards de dollars de promesses de dons et de conclure 34 accords nationaux [22][42]. La BAD est désormais le principal moteur financier du modèle « intrants et productivité » sur le continent.

**La Banque mondiale se prépare à intervenir à une échelle encore plus grande.** Une analyse de l'IATP et de l'AFSA estime ses décaissements en faveur de l'agriculture africaine à près de 3 milliards de dollars par an pour la période 2021–2024 [37]. AgriConnect, lancé en octobre 2025, met en œuvre l'engagement de doubler les engagements du Groupe en matière d'agro-industrie et d'agro-finance, pour les faire passer d'environ

4,5 milliards de dollars à 9 milliards de dollars par an d'ici 2030, tout en mobilisant 5 milliards de dollars supplémentaires par an auprès du secteur privé [65]. La Banque décrit une répartition des rôles selon laquelle la SFI apporte les capitaux et la Banque soutient la réforme des politiques [37]. Cela ressemble à la combinaison de financement, de développement des marchés et d'influence politique pratiquée par la PIATA, mais à une échelle que l'AGRA n'a jamais atteinte.

**Les multinationales y sont étroitement liées.** OCP Africa opère dans au moins une douzaine de pays cibles grâce à des usines de mélange soutenues par la BAD [23] ; Yara, citée dans l'évaluation de l'AGRA au Mozambique, étend ses services de conseil [23] ; le Sommet de l'UA de 2024 sur les engrais et la santé des sols a adopté une feuille de route visant à tripler l'utilisation des engrais sur le continent [14].

Au total, les sommes en jeu sont considérables : des budgets nationaux de subventions s'élevant à plusieurs centaines de millions chaque année ; 1,5 milliard de dollars US alloués à un mécanisme de la BAD et 72 milliards de dollars US d'engagements dans le cadre de l'initiative « Feed Africa » ; 9 milliards de dollars US par an prévus par la Banque mondiale ; et bien plus de 1,5 milliard de dollars US reçus par l'AGRA depuis 2006. L'agriculture africaine ne manque pas d'investissements dans ce modèle. La question centrale est de savoir ce que ces ressources ont permis d'obtenir au cours d'une période où les rendements des cultures de base ont ralenti, les surfaces cultivées ont augmenté de 46 % et la faim a progressé de 58 %.



# Partie V. Prolongement de l' : le modèle à l'horizon 2035

L'Union africaine a désormais publié son propre bilan final pour la période de Malabo. Dans le cadre de Malabo, les dirigeants s'étaient engagés à éliminer la faim et à réduire de moitié la pauvreté d'ici 2025, les progrès étant évalués tous les deux ans. Le nombre de pays jugés en bonne voie est passé de vingt en 2017 à quatre en 2019, puis à un en 2021 et à zéro en 2023 [3]. Le cinquième et dernier bilan, présenté en février 2026, a révélé qu'aucun des quarante-cinq États ayant rendu compte n'avait atteint l'objectif global et que le continent n'avait respecté aucun de ses sept engagements [53]. L'élimination de la faim a obtenu un score de 3,38 par rapport à un objectif de 9,24. L'UA a conclu qu'une approche exclusivement axée sur la production était insuffisante et que les progrès progressifs étaient insuffisants [53]. Les données de l'évaluation s'arrêtent en 2024, et le traitement des données manquantes peut sous-estimer certaines lacunes d'information.

**Le CAADP prolonge ce modèle malgré ces constatations.** En janvier 2025, les dirigeants africains ont adopté la Déclaration de Kampala et la stratégie du CAADP pour la période 2026-2035 [40][41]. Ce nouveau cadre conserve comme instruments centraux l'intensification des intrants, les semences améliorées, les programmes de subventions, l'agro-industrialisation et l'investissement privé, malgré les maigres résultats enregistrés au cours de la période précédente. Elle repousse également d'une décennie supplémentaire les objectifs visant à éliminer la faim et à réduire de moitié la pauvreté, sans rendre véritablement compte des raisons pour lesquelles la stratégie précédente n'a pas permis de les atteindre. Le problème ne réside donc pas simplement dans le fait qu'une échéance ait été modifiée. Il tient au fait que le diagnostic sous-jacent et le modèle d'investissement restent largement inchangés.

**L'objectif de financement présente les dépenses publiques comme une distraction.** Expliquant pourquoi peu de pays respectent l'engagement de Maputo de consacrer 10 % des dépenses à l'agriculture, la stratégie affirme que cet objectif a détourné l'attention des mécanismes nécessaires pour réduire les risques du secteur et attirer les investissements privés [41]. S'ensuit un programme de réduction des risques : financement mixte, échanges de dette contre des mesures climatiques, obligations de la diaspora, mécanisme de financement agroalimentaire et conseil consultatif dirigé par le secteur privé [40][41]. Ce vocabulaire est celui d'AGRA 3.0 ; Ruhweza a salué ce même passage du financement par les donateurs à l'investissement [12]. Le financement climatique est l'une des voies ainsi ouvertes, et le modèle s'y engage déjà : la BAD a indiqué que 54 % de ses approbations pour 2025, soit 5,9 milliards de dollars, relevaient du financement climatique [66], et le programme de post-récolte de l'AGRA est financé par des fonds d'adaptation du Fonds vert pour le climat [28]. La Banque mondiale présente sa propre expansion de la même manière, en mettant en avant les instruments de réduction des risques et le financement climatique comme sources de financement, tout en soulignant que l'agriculture ne reçoit qu'environ 4 % du financement climatique à l'échelle mondiale [65]. Le discours sur la réduction des risques de Kampala, de l'AGRA et des deux plus grandes banques a convergé vers un vocabulaire commun.

**Ces omissions révèlent les priorités du cadre.** Kampala ne mentionne ni l'agroécologie, ni la souveraineté alimentaire, ni les systèmes semenciers gérés par les agriculteurs [40]. Dans la Stratégie, l'agroécologie apparaît deux fois sous forme de mention annexe, la souveraineté alimentaire une fois en tant qu'aspiration, et les systèmes de semences gérés par les agriculteurs une fois sans objectif ni institution responsable. L'agro-industrialisation, en revanche, figure en tête d'un objectif stratégique assorti d'engagements chiffrés [41]. La gouvernance suit le même schéma : le cadre crée un conseil consultatif dirigé par le secteur privé, mais aucun organe équivalent dirigé par les agriculteurs, tandis que ces derniers sont principalement considérés comme des « adopteurs » et la société civile comme des « défenseurs » [40].

La Déclaration de Kampala du CAADP ne mentionne ni l'agroécologie, ni la souveraineté alimentaire, ni les systèmes semenciers gérés par les agriculteurs.



---

Million Belay, de l'AFSA, qui a participé au processus d'élaboration de 2024, a indiqué que les propositions de la société civile concernant l'agroécologie et les systèmes de semences paysannes avaient été rejetées [14].

***L'élevage constitue la nouvelle frontière de ce modèle, financé selon les mêmes modalités.*** Le « Compact AgriConnect Sénégal » intègre l'élevage dans le même ensemble « céréales et horticulture » qui a défini l'agriculture axée sur les intrants ailleurs sur le continent [46], et le rôle plus large de la Banque mondiale dans les projets d'élevage africains est désormais suffisamment important pour justifier une analyse spécifique [37]. La même logique qui a conduit à la monoculture du maïs s'étend désormais aux animaux : des exploitations industrielles à forte intensité capitaliste qui supplantent les petits exploitants et les éleveurs traditionnels sur le marché et sapent leurs moyens de subsistance. Ces systèmes reposent sur l'alimentation des animaux à base de soja et de céréales, qui les transforment en viande, lait et œufs avec une efficacité bien inférieure à celle de la culture de ces mêmes produits destinés à la consommation humaine directe [84] ; or, les aliments pour animaux eux-mêmes sont cultivés dans les mêmes monocultures, dépendantes d'engrais et de pesticides de synthèse, dont la partie I a montré qu'elles dégradent les sols et épuisent les ressources en eau. L'entassement des animaux à une densité industrielle augmente également le risque d'émergence et de propagation de maladies [85], ce qui explique pourquoi ces exploitations recourent systématiquement à l'utilisation d'antimicrobiens dans l'alimentation et l'eau, une pratique que l'Organisation mondiale de la santé identifie comme un facteur de résistance aux antimicrobiens dans la chaîne alimentaire humaine [86]. Tout cela est difficilement conciliable avec la propre « Stratégie de l'Union africaine pour le bien-être animal en Afrique », qui engage le continent à jouer un rôle de premier plan en matière de bonnes pratiques de bien-être animal [87], un engagement auquel les systèmes industriels, caractérisés par l'enfermement, la surpopulation et les mutilations systématiques, vont directement à l'encontre.

***L'AGRA est la seule organisation philanthropique mentionnée dans le plan.*** Elle apparaît à trois reprises en tant qu'entité de soutien aux côtés de la FAO, de la BAD et de la Banque mondiale [41]. Elle a cofinancé les données de l'indice du secteur des semences de l'UA et a coorganisé le sommet 2024 de l'UA sur les engrais et la santé des sols. Les organisations de la société civile souhaitant disposer d'un espace d'exposition lors du sommet ont dû verser les frais d'exposition de l'UA directement sur le compte bancaire de l'AGRA. Huit mois plus tard, l'AGRA figurait parmi les partenaires de mise en œuvre désignés dans une stratégie adoptée par les chefs d'État.

***Le plan d'action contient néanmoins des éléments d'une alternative :*** engrais organiques et biofertilisants, systèmes semenciers gérés par les agriculteurs, ressources génétiques autochtones, recherche et vulgarisation menées par les agriculteurs, écoles pratiques d'agriculteurs et programmes d'alimentation scolaire à base de produits locaux [41]. Il engage également les gouvernements à réorienter le soutien aux producteurs vers des résultats à plus forte valeur ajoutée [41]. Or, ces dispositions ne sont assorties ni d'objectifs, ni d'indicateurs, ni de lignes budgétaires. Les indicateurs sont en cours d'élaboration, et les États doivent intégrer la Déclaration dans leurs plans nationaux d'ici 2028 [3][40]. Ce qui sera mesuré et financé déterminera si ces engagements resteront marginaux ou deviendront opérationnels.





Une femme masaï portant  
des bijoux traditionnels en  
perles et un paréo à motifs  
se tient debout dans un  
village d'Afrique de l'Est.

Crédit photo : Jan Canty –  
Unsplash



# Partie VI. Quelles « s » fonctionnent ?

Une critique du modèle existant ne saurait être complète sans une alternative crédible. Cette partie applique les mêmes critères que ceux utilisés dans la partie I — études évaluées par des pairs, méta-analyses et évaluations institutionnelles — aux données disponibles concernant l'agriculture diversifiée, la fertilité biologique des sols, les systèmes agricoles globaux, la résilience climatique, l'entrepreneuriat, les semences gérées par les agriculteurs et la vulgarisation publique. Elle examine ensuite dans quelle mesure ces approches sont intégrées dans les politiques africaines, et si les moyens financiers existent pour les déployer à grande échelle.

## **1. Les données disponibles plaident en faveur des systèmes agroécologiques diversifiés au-delà de la seule question du rendement.**

Le Groupe d'experts de haut niveau du Comité des Nations unies sur la sécurité alimentaire mondiale constate que les approches agroécologiques peuvent renforcer la sécurité alimentaire et la nutrition grâce à la diversité, à l'utilisation efficace des ressources, à la santé des sols, à la résilience et à une plus grande autonomie des producteurs [35]. Une synthèse de 2024 regroupant des revues scientifiques et des méta-analyses a révélé que les résultats en matière de sécurité alimentaire obtenus dans le cadre de systèmes agroécologiques étaient généralement comparables, voire parfois supérieurs, à ceux des alternatives conventionnelles, tout en présentant des avantages pour la santé des sols, la lutte contre les ravageurs et les services écosystémiques [34]. Une autre revue d'études menées dans des pays à faibles et moyens revenus a mis en évidence des résultats positifs en matière de sécurité alimentaire ou de nutrition dans 78 % des cas, tandis qu'une synthèse de 77 comparaisons portant sur des petits exploitants a révélé des rendements plus élevés dans 63 % des cas où les rendements étaient rapportés, ainsi que des améliorations de plusieurs indicateurs d'adaptation dans au moins 70 % des cas [36]. Ces résultats ne montrent pas que chaque pratique agroécologique surpasse chaque système conventionnel. Ils montrent que la diversification peut soutenir la production tout en améliorant la résilience, l'accessibilité financière et les fonctions écologiques dont dépend la production.

## **2. La fertilité biologique des sols réduit les coûts récurrents liés aux intrants.**

Des millions d'agriculteurs pratiquent déjà la culture intercalaire d'engrais verts et de cultures de couverture fixateurs d'azote. Ces plantes étouffent les mauvaises herbes, retiennent l'humidité, fournissent des denrées alimentaires ou du fourrage et reconstituent la matière organique du sol ; les systèmes de culture du lablab en Afrique de l'Est ont considérablement augmenté les rendements de maïs sur les mêmes parcelles [52]. Les principaux intrants sont les semences, les savoir-faire et la main-d'œuvre, plutôt que les engrais importés. Contrairement à une subvention récurrente, cet investissement renforce la fertilité au sein même de l'exploitation. Les biofertilisants produits localement s'inscrivent dans le même principe. Au sein du réseau « Healthy Soil Healthy Food » de l'AFSA, des milliers d'agriculteurs fabriquent du bokashi, des engrais liquides fermentés, du compost et des inoculants microbiens à partir de fumier, de résidus de culture, de déchets organiques et de micro-organismes cultivés localement. Ces intrants reconstituent la matière organique et la structure du sol, stimulent l'activité biologique et améliorent le cycle des nutriments, tout en réduisant la dépendance vis-à-vis des engrais synthétiques achetés. Les agriculteurs font état d'une amélioration de la vie du sol, de la rétention d'humidité et du rendement des cultures, l'adoption de ces pratiques étant la plus forte là où les ingrédients sont disponibles localement et où les résultats sont visibles. Les données probantes proviennent principalement d'essais menés par les agriculteurs, d'analyses de sol et d'expériences de terrain documentées [54].

Ensemble, les engrais verts et les biofertilisants fabriqués localement permettent de réorienter les investissements, non plus vers l'achat répété de nutriments, mais vers la reconstitution des processus biologiques qui rendent les nutriments disponibles au sein même de l'exploitation.

Rien de tout cela n'est hypothétique. Les gouvernements africains, les organismes régionaux et les assemblées de comté ont élaboré, et parfois même mis en œuvre, cette alternative agroécologique ; ce qui fait obstacle entre la politique et la pratique, c'est l'argent et la volonté politique.

### ***3. L'intégration de l'élevage fait partie intégrante de cette alternative, elle n'en constitue pas une lacune.***

La partie V décrit l'arrivée de l'élevage comme la nouvelle frontière de ce modèle. L'alternative à la production animale industrielle n'est pas un système alimentaire sans animaux ; il s'agit d'un élevage intégré dans les systèmes diversifiés décrits tout au long de cette partie, plutôt que séparé en unités industrielles. Le fumier des animaux d'élevage est l'un des principaux intrants à l'origine de la fertilité biologique des sols décrite ci-dessus, bouclant ainsi un cycle nutritif que les engrais synthétiques ne peuvent reproduire, tandis que les animaux sont quant à eux nourris avec des résidus de culture, de l'herbe et des produits agroécologiques tels que les cultures de couverture et les cultures intercalaires, plutôt qu'avec des céréales qui pourraient nourrir directement les populations [84]. Les systèmes d'élevage familiaux fondés sur des races locales sont moins coûteux à gérer que la volaille hybride importée, de plus en plus promue à travers le continent, et présentent un risque sanitaire moindre que les exploitations confinées à haute densité qui concentrent le risque d'émergence d'agents pathogènes et favorisent l'utilisation systématique d'antimicrobiens [84][85]. La stratégie de l'Union africaine en matière de bien-être animal pour l'Afrique engage le continent à jouer un rôle de premier plan dans les bonnes pratiques en matière de bien-être animal [87] ; l'élevage intégré, basé sur le pâturage, est conforme à cet engagement, contrairement à l'élevage en cage ou en box.

### ***4. L'alternative réside dans un système agricole vivant, diversifié et global.***

Les biofertilisants, les engrais verts et le compost donnent les meilleurs résultats non pas en tant que substituts isolés, mais en tant qu'éléments intégrants de systèmes agricoles diversifiés qui associent cultures, arbres, élevage et gestion de l'eau et des sols. Les membres de l'AFSA et de la Coalition pour l'agroécologie montrent comment cela fonctionne dans la pratique.

Ces publications s'appuient largement sur le suivi des projets et les témoignages d'agriculteurs plutôt que sur des essais contrôlés ; elles sont donc utilisées ici à titre d'illustration et non comme des preuves indépendantes. Leur point commun est l'intégration : les arbres, l'eau, les cultures, le bétail, la restauration des sols et les marchés locaux sont considérés comme un système unique plutôt que comme des ensembles d'intrants distincts.

Au Kenya, un projet PELUM impliquant 2 700 ménages cultivant du thé et du café a combiné des intrants produits à la ferme, du bétail, l'agroforesterie et des cultures vivrières ; une enquête de fin de projet menée auprès de 150 ménages a fait état d'une amélioration des revenus pour 73 % d'entre eux, et quatre administrations de comté ont adopté des politiques d'agroécologie [67]. Dans le nord de la Tanzanie, un projet touchant près de 1 500 agriculteurs (dont plus de 70 % de femmes) a permis de restaurer 220 hectares, de planter plus de 100 000 arbres et de contribuer à la stratégie nationale d'agriculture biologique à l'horizon 2023 [68]. D'autres cas d'AFSA font état de gains en termes de revenus, de sécurité alimentaire, de résilience et d'entrepreneuriat [56][57]. Ces résultats sont en partie déclarés par les intéressés eux-mêmes, mais ils montrent que des systèmes diversifiés sont déjà mis en œuvre à une échelle significative.

### ***5. La diversification renforce la résilience face aux chocs climatiques.***

Les exploitations agroécologiques répartissent les risques entre les cultures, le bétail et les arbres, au lieu de dépendre d'une seule culture et d'un ensemble restreint d'intrants achetés. La diversité des semences adaptées aux conditions locales, les couvre-sols, la matière organique et l'agroforesterie améliorent la rétention d'eau, protègent les sols et offrent aux agriculteurs davantage d'options en cas de précipitations insuffisantes, d'infestation de ravageurs ou de difficultés sur les marchés. La résilience est également sociale : après le cyclone Idai au Zimbabwe, des réseaux d'agriculteurs ont échangé des semences locales et des savoir-faire pour relancer la production.

L'agroécologie ne peut pas éliminer les chocs climatiques, mais elle peut réduire la dépendance vis-à-vis des marchés volatils des intrants et renforcer la capacité des agriculteurs à y résister, à s'y adapter et à s'en remettre.

Ce cas de résilience trouve son pendant dans les données écologiques : le rétrécissement des systèmes de culture, documenté dans la partie I, est lui-même un facteur de perte de biodiversité, que des évaluations indépendantes classent désormais, au même titre que le changement climatique, parmi les menaces directes pesant sur la production alimentaire future [83].

#### ***6. L'agroécologie génère des entreprises et des marchés qui conservent la valeur au niveau local.***

La documentation de l'AFSA portant sur quinze entreprises africaines montre que des agriculteurs et des entrepreneurs développent des activités autour des biofertilisants, des céréales indigènes, du miel, des produits à base de plantes, des produits biologiques, de l'élevage et des aliments à valeur ajoutée. Ils transforment et commercialisent leurs produits sous une marque, ont recours au marketing numérique, recyclent les déchets agricoles et créent des marchés territoriaux qui relient plus directement les producteurs aux consommateurs. Ce faisant, ils créent une demande pour des aliments indigènes et agroécologiques plutôt que de se contenter d'approvisionner des marchés déjà établis.

Des cas individuels démontrent un réel potentiel commercial : une entreprise rwandaise d'élevage et de fertilisants en circuit fermé a multiplié par cinq son chiffre d'affaires en deux ans et employait plus de vingt personnes, tandis qu'une entreprise ougandaise de fertilisants biologiques a fait passer sa production de 500 à 4 000 litres entre 2023 et 2025, générant un chiffre d'affaires brut pouvant atteindre 48 millions d'UGX [55].

Les obstacles communs à ces exemples – manque de financement, certification coûteuse, insuffisance des machines et des infrastructures de transformation, concurrence bon marché des produits conventionnels et faible soutien du marché – montrent que les entreprises agroécologiques ne manquent pas tant d'initiative que du soutien institutionnel habituellement accordé à l'agriculture industrielle.

#### ***7. Les systèmes de semences gérés par les agriculteurs protègent la diversité et réduisent les coûts.***

Les systèmes de semences gérés par les agriculteurs fournissent la majeure partie de ce que les petits exploitants africains plantent, généralement à un coût bien inférieur à celui des chaînes commerciales de semences. Les lois accordant des droits exclusifs aux obtenteurs, notamment l'adhésion de la Tanzanie à l'UPOV en 2015, peuvent restreindre la conservation et l'échange dont dépendent ces systèmes [15].

Les études CROPS4HD menées par l'AFSA dans cinq districts de Tanzanie montrent que les agriculteurs conservent leurs propres variétés : à Karatu seulement, on recense plus de cinquante variétés locales de haricots et quinze de maïs réparties dans huit banques de semences communautaires, avec 856 agriculteurs formés et 2,3 tonnes de semences échangées dans le cadre d'un seul projet [69]. Une étude de Kilimo Endelevu a révélé que 97 % des variétés locales de maïs évaluées étaient plus résistantes aux ravageurs et 85 % tolérantes à la sécheresse, tandis qu'une analyse de 2021 a montré que le maïs local était plusieurs fois plus riche en fer, en zinc et en bêta-carotène qu'une variété améliorée de référence [69]. La loi va à l'encontre de cette tendance : la loi sur les semences de 2003 ne reconnaît pas les semences non certifiées, qui représentent plus de 70 % de ce que plantent les agriculteurs familiaux, et classe les variétés des agriculteurs dans la catégorie des céréales, de sorte que leur vente est menacée de criminalisation [69]. Même un fonctionnaire en poste au ministère a admis en 2022 que la promotion des variétés à haut rendement poussait le riz local, très prisé, vers l'extinction [69].

Le Niger suit la même voie : à Dosso, les agriculteurs pratiquant sept cultures différentes préfèrent conserver leurs variétés locales plutôt que d'adopter les semences améliorées promues par la politique nationale, souvent à un prix de marché plus élevé, tandis que la note d'orientation de l'AFSA de 2023 fait état d'une politique semencière axée sur les variétés améliorées qui restreint les échanges [70][71].



Des journalistes en reportage dans quatorze pays ont constaté la même situation à travers le continent, des banques de semences communautaires en Éthiopie aux 80 % de semences conservées par les agriculteurs en Côte d'Ivoire [58].

#### **8. La vulgarisation publique et celle menée par les agriculteurs constituent le système de diffusion.**

Au Kenya, le service public compte environ un agent pour 1 175 ménages agricoles, un ratio qui n'a pratiquement pas évolué pendant la période couverte par l'AGRA, tandis que les 33 000 conseillers villageois de l'AGRA constituent un réseau privé lié au commerce des intrants et ne sont pas pris en compte dans ce décompte [51] [33]. Les conclusions de Mathematica concernant l'Éthiopie sont révélatrices : c'est en passant par le système public que l'AGRA a obtenu ses meilleurs résultats en termes de rendements [1]. Les écoles pratiques d'agriculteurs renforcent cette capacité publique et font déjà l'objet d'un engagement dans le plan d'action, sans toutefois que des objectifs ni des financements ne leur soient attribués [41].

#### **9. L'agroécologie passe de la pratique à la politique.**

Des cadres continentaux jusqu'aux assemblées de comté, l'agroécologie a intégré la politique agricole officielle de l'Afrique au cours des six dernières années, et dans quelques endroits, elle a désormais force de loi.

Au niveau continental, l'agroécologie est mentionnée dans la Stratégie et le Plan d'action 2026–2035 du CAADP, le cadre technique adopté lors du Sommet de l'Union africaine à Kampala en janvier 2025. La stratégie inclut l'adaptation fondée sur l'agroécologie parmi ses mesures de résilience et intègre les systèmes semenciers gérés par les agriculteurs ainsi que les semences autochtones résilientes au climat dans son objectif de production [41]. Ces références sont modestes, compte tenu d'un cadre principalement axé sur les systèmes d'intrants, la biotechnologie et le commerce, mais l'agroécologie est désormais mentionnée dans la stratégie agricole centrale du continent.

C'est au niveau régional que l'évolution est la plus manifeste. Depuis 2018, la CEDEAO met en œuvre un programme d'agroécologie par l'intermédiaire de son Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation, financé par l'Agence française de développement et l'Union européenne à hauteur d'environ dix-sept millions d'euros et couvrant désormais l'ensemble des quinze États membres [73]. L'Afrique de l'Est est allée jusqu'à élaborer un projet de loi : l'Assemblée législative de l'Afrique de l'Est a reconnu l'agroécologie comme une priorité stratégique en novembre 2024, a exhorté les États membres à la promouvoir en juillet 2025, et examine actuellement le projet de loi sur l'agroécologie de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) de 2026, destiné à doter l'agriculture agroécologique d'une base juridique commune à l'ensemble du bloc [74]. L'AFSA fait partie de la coalition à l'origine de ce projet de loi [75].

Au niveau national, on observe une vague de stratégies. Le Kenya a lancé en novembre 2024 sa Stratégie nationale d'agroécologie pour la transformation du système alimentaire (2024–2033), dotée d'un budget estimé à 26,8 milliards de shillings [76]. La Tanzanie a adopté sa Stratégie nationale d'agriculture biologique et écologique (2023–2030) un an plus tôt ; ce document va plus loin sur le fond, en proposant une protection réglementaire pour les semences gérées par les agriculteurs, un soutien aux intrants biologiques produits localement, une certification par les pairs en lieu et place de systèmes coûteux impliquant des tiers, ainsi qu'une obligation d'utiliser des produits écologiques dans les cantines publiques [77]. Début 2026, des stratégies ou lois nationales en matière d'agroécologie avaient été adoptées au Bénin, au Burkina Faso, en Éthiopie, au Kenya, en Tanzanie et en Tunisie, tandis que le Malawi, l'Afrique du Sud, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe élaboraient les leurs [78].

---

C'est au niveau infranational que les engagements sont les plus fermes. Le comté de Murang'a, au Kenya, a promulgué en 2022 la loi sur le développement de l'agroécologie du comté de Murang'a, accompagnée d'une politique décennale, devenant ainsi le premier comté du Kenya à conférer à l'agroécologie force de loi [79]. Vihiga et Makueni ont depuis adopté des politiques de comté en matière d'agroécologie, et plusieurs autres comtés, parmi lesquels Nakuru, West Pokot et Kiambu, ont élaboré des cadres, tandis que d'autres sont en train de rédiger les leurs [80]. Une grande partie de ce travail a été menée par des organisations d'agriculteurs et la société civile, bien que les consultations à l'origine de la politique de Vihiga aient été facilitées en partie par la Food and Land Use Coalition en collaboration avec l'AGRA [81].

L'écart entre l'adoption et la mise en œuvre reste le véritable bémol. Les analystes qui suivent la stratégie du Kenya notent que, malgré le nombre croissant de politiques, les preuves de leur efficacité sur le terrain restent maigres, et les réseaux d'agriculteurs avertissent que les comtés doivent passer de la rédaction des politiques à leur financement et à leur mise en œuvre [82]. Les cadres existent désormais, de la stratégie du CAADP jusqu'à la loi du comté ; la tâche de la décennie à venir consiste à les doter de ressources et à les mettre en œuvre.

#### **10. Les moyens financiers sont déjà disponibles.**

Les gouvernements consacrent des sommes considérables à des subventions que les propres notes de l'AGRA qualifient de non viables [16]. La BAD a mobilisé des dizaines de milliards, la Banque mondiale prévoit 9 milliards de dollars par an, et les fonds pour le climat ainsi que les bailleurs de fonds bilatéraux y ajoutent des centaines de millions supplémentaires. Le problème n'est pas l'absence de financement, mais son allocation. La stratégie du CAADP engage déjà les États à réorienter le soutien aux producteurs vers des résultats à plus forte valeur ajoutée [41]. La partie VII donne à cet engagement des objectifs mesurables.

Rien de tout cela n'est hypothétique. Les gouvernements africains, les organismes régionaux et les assemblées départementales ont élaboré, et parfois même adopté, l'alternative agroécologique ; ce qui sépare la politique de la pratique, c'est l'argent et la volonté politique. Les demandes qui suivent s'adressent aux institutions disposant des moyens de combler ce fossé.

# Partie VII. Ce qui doit changer pour que l'AGRA évolue

La proposition ne consiste pas simplement à dépenser davantage, mais à dépenser différemment et à publier les résultats.

Ce rapport s'adresse à sept institutions qui financent et façonnent l'agriculture africaine. Il formule une demande à chacune d'entre elles : réorienter une part définie et croissante des engagements existants vers les systèmes semenciers gérés par les agriculteurs, la recherche et la vulgarisation publiques, ainsi que l'agriculture diversifiée et à faibles intrants. La proposition ne consiste pas simplement à dépenser davantage, mais à dépenser différemment et à publier les résultats. Il est urgent d'agir : l'accord de Kampala est entré en vigueur le 1er janvier 2026, les plans nationaux doivent être présentés d'ici 2028, et le premier rapport d'évaluation sera publié cette année-là.

## Les gouvernements africains

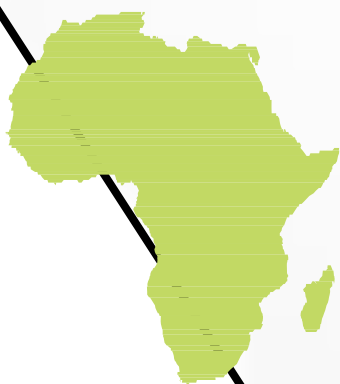
Les gouvernements sont les principaux bailleurs de fonds, dépensant de l'ordre d'un milliard de dollars US par an dans les pays cibles pour des subventions que les propres notes de l'AGRA qualifient de fiscalement non viables et de fardeau pour la recherche et la vulgarisation [16][31]. Ce déséquilibre est avéré : le programme de la Zambie a absorbé 72 à 75 % du budget agricole national [64]. La stratégie du PDDAA engage déjà les États à réorienter le soutien aux producteurs vers des résultats à plus forte valeur ajoutée [41] ; il s'agit désormais de chiffrer cet engagement. Lorsqu'ils intégreront les engagements de Kampala dans leurs plans nationaux d'ici 2028, les gouvernements devraient prévoir de réaffecter une part croissante des budgets de subventions existants aux systèmes de semences paysannes, à la vulgarisation publique et à l'agroécologie, soit au moins 10 % d'ici 2028, 25 % d'ici 2030 et un tiers d'ici 2035, le tout suivi par un nouvel indicateur du PDDAA. Cela permet de rétablir l'équilibre qu'une ligne budgétaire a faussé ; cela ne met pas fin au soutien aux intrants.

## La Fondation Gates

La Fondation Gates a ajouté 200 millions de dollars à la stratégie actuelle de l'AGRA après qu'une évaluation qu'elle a cofinancée a révélé que les objectifs principaux n'avaient pas été atteints, et elle occupe deux sièges au conseil d'administration [9]. Elle devrait subordonner la poursuite de son financement agricole à une évaluation indépendante des résultats et utiliser sa position au sein du conseil d'administration pour rendre publiques les données de suivi que l'AGRA retient depuis 2020.

## L'Allemagne

L'Allemagne a réduit son soutien bilatéral à l'AGRA et s'est déjà engagée dans une voie alternative : elle a rejoint la Coalition pour l'agroécologie en 2023 et a augmenté ses engagements en faveur de l'agroécologie d'environ 800 millions d'euros depuis 2014 [26][72]. Alors qu'elle gère un budget en baisse, elle devrait préserver ces engagements, réorienter vers l'agroécologie et la vulgarisation publique dans ces mêmes pays les aides qui soutenaient auparavant le modèle des intrants, et faire valoir son scepticisme fondé sur des données factuelles auprès du Fonds vert pour le climat et des banques de développement.



---

## La Fondation Mastercard

Le programme de la Fondation en faveur de la jeunesse, doté de 350 millions de dollars, repose sur des objectifs de genre et d'inclusion [27] qui sont en contradiction avec les propres conclusions de l'AGRA, selon lesquelles ses bénéfices ont principalement profité à des agriculteurs plus jeunes, de sexe masculin et plus aisés [1]. Elle devrait consacrer une part définie à des approches dont l'efficacité auprès des femmes et des plus démunis est avérée, et commander une évaluation indépendante des bénéficiaires.

## Le Fonds vert pour le climat

Le programme RE-GAIN du Fonds, doté de 105 millions de dollars, considère la réduction des pertes post-récolte comme une mesure d'adaptation [28]. À mesure que les financements bilatéraux destinés au modèle des intrants diminuent, le financement climatique devient un canal de plus en plus important. Le Fonds devrait appliquer des critères d'adaptation clairs aux programmes agricoles, donner la priorité aux systèmes diversifiés et agroécologiques, et empêcher que des projets à forte intensité d'intrants ne se voient attribuer le label « adaptation » sans preuve de bénéfices en matière de résilience.

## La Banque africaine de développement

La Banque a mobilisé des dizaines de milliards en faveur de programmes axés sur les intrants et la productivité [18][19] et a déclaré que 54 % de ses approbations pour 2025 (5,9 milliards de dollars) relevaient du financement climatique [66]. Elle devrait indiquer quelle part de ces financements soutient une agriculture à forte intensité d'intrants, réorienter une part croissante vers des systèmes diversifiés, agroécologiques et à faibles intrants, appliquer des critères d'adaptation rigoureux et publier des indicateurs de résultats pour les prêts agricoles.

## Le Groupe de la Banque mondiale

La Banque s'est engagée à doubler ses propres engagements en faveur de l'agroalimentaire et du financement agricole pour atteindre 9 milliards de dollars par an d'ici 2030, auxquels s'ajouteront 5 milliards de dollars mobilisés auprès du secteur privé, par le biais d'AgriConnect [37][65]. Elle devrait consacrer une part définie et croissante à des systèmes agroécologiques et diversifiés plutôt qu'à la voie des intrants, et publier des indicateurs de résultats permettant une évaluation indépendante de ce qu'elle apporte aux petits exploitants.



Les faits sont là. Les dix prochaines années ne doivent pas être une répétition des vingt dernières.

## Conclusion

Vingt ans, c'est suffisamment long pour juger le modèle de la Révolution verte à l'aune de ses résultats.

Dans les treize pays cibles de l'AGRA, l'utilisation d'engrais a plus que doublé et la superficie des terres cultivées a augmenté de 46 %. Les gouvernements africains ont consacré des milliards de dollars aux subventions pour les intrants, tandis que les fondations et les agences de développement ont financé les systèmes semenciers, les réseaux de distributeurs agricoles, les réformes politiques et les investissements privés.

Pourtant, la croissance des rendements des cultures de base ne s'est pas accélérée. Elle a été légèrement plus lente qu'au cours des douze années précédant l'AGRA. La croissance de la production reposait largement sur la mise en culture de nouvelles terres. Le millet et le sorgho ont perdu une part importante de la superficie cultivée. Le nombre de personnes sous-alimentées a augmenté de 58 %, un chiffre presque équivalent à celui observé dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne.

Ces conclusions ne signifient pas que chaque variété de semence améliorée, chaque application d'engrais ou chaque programme individuel ait échoué. Elles ne signifient pas non plus qu'il faille priver les agriculteurs d'intrants utiles. Elles montrent que l'intensification fondée sur les intrants, considérée comme le modèle organisateur de la transformation agricole africaine, n'a pas permis d'améliorer la productivité, la résilience ou la sécurité alimentaire.

Les objectifs fondateurs non atteints de l'AGRA constituent une mesure de cet échec, mais pas la seule. Même au regard des attentes élémentaires d'une stratégie de développement fortement financée – croissance plus rapide des rendements, utilisation plus efficace des terres, amélioration de l'alimentation et réduction de la faim –, le bilan est médiocre.

Néanmoins, cette approche est prolongée jusqu'en 2035 par le biais du cadre du CAADP de Kampala, des programmes nationaux de subventions et des financements des banques de développement. Rien ne justifie, sur la base de données probantes, de poursuivre pendant une nouvelle décennie les mêmes priorités à une échelle plus grande.

L'alternative ne consiste pas à abandonner le soutien public aux agriculteurs. Elle consiste à réorienter ce soutien : vers des systèmes semenciers gérés par les agriculteurs, une production diversifiée, la fertilité biologique des sols, des services de vulgarisation menés par les pouvoirs publics et les agriculteurs, ainsi que des approches agroécologiques qui réduisent la dépendance vis-à-vis des intrants importés.

L'Afrique ne manque pas de financements agricoles. La question est de savoir si la prochaine décennie continuera à financer un modèle qui n'a pas réussi à transformer l'agriculture ni à réduire la faim, ou si elle investira dans des approches qui contribuent déjà à régénérer les sols, à renforcer la résilience et à améliorer l'autonomie des agriculteurs.

**Les preuves sont là. Les dix prochaines années ne doivent pas être une répétition des vingt dernières**

# Références

1. Mathematica (2021), « Partnership for Inclusive Agricultural Transformation in Africa : Final Evaluation », volume I. Commandé par les partenaires du PIATA ; publié par l'AGRA, 28 février 2022. [https://usrtk.org/wp-content/uploads/2022/03/PIATA\\_Evaluation\\_AGRA.pdf](https://usrtk.org/wp-content/uploads/2022/03/PIATA_Evaluation_AGRA.pdf)
2. Wise, T. (2020), « Failing Africa's Farmers : An Impact Assessment of the Alliance for a Green Revolution in Africa », Institut du développement mondial et de l'environnement de l'université Tufts, document de travail 20-01. <https://sites.tufts.edu/gdae/>
3. Tefera, W., Makombe, T., Guthiga, P. et Collins, J. (2025), « Suivi des indicateurs clés du CAADP et des processus de mise en œuvre », chapitre 18 du rapport annuel « Trends and Outlook » de ReSAKSS. <https://www.resakss.org/>
4. Karas, T. (2025), « Au-delà de la Révolution verte : comment l'AGRA a évolué sous la direction d'Agnes Kalibata », Devex, 26 février 2025. <https://www.devex.com/news/beyond-the-green-revolution-how-agra-evolved-under-agnes-kalibata-109499>
5. Formulaire 990 de l'AGRA pour les exercices 2021 à 2024 (EIN 98-0513530), extraits de ProPublica Nonprofit Explorer. Chiffres tirés directement des documents déposés et recoupés entre les années consécutives. <https://projects.propublica.org/nonprofits/organizations/980513530>
6. Banque mondiale, Banque africaine de développement et AGRA (2021), « Conception et mécanismes de mise en œuvre des programmes de bons électroniques dans le secteur agricole en Afrique subsaharienne ».
7. Mkindi, Abdallah Ramadhani, et al. Fausses promesses : l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA). Fondation Rosa Luxemburg, Biba, Bread for the World, FIAN Allemagne, Forum sur l'environnement et le développement, INKOTA-netzwerk, IRPAD, PELUM Zambie, Tabio et TOAM, juillet 2020. Fondation Rosa Luxemburg, [www.rosalux.de/en/publication/id/42635/false-promises-the-alliance-for-a-green-revolution-in-africa-agra](http://www.rosalux.de/en/publication/id/42635/false-promises-the-alliance-for-a-green-revolution-in-africa-agra).
8. AGRA (2022), Réponse de la direction à l'évaluation indépendante, février 2022. [https://usrtk.org/wp-content/uploads/2022/03/AGRA-management-response-to-Mathematica-Evaluation\\_2.pdf](https://usrtk.org/wp-content/uploads/2022/03/AGRA-management-response-to-Mathematica-Evaluation_2.pdf)
9. Wise, T. (2022), « L'AGRA fait marche arrière sur sa propre "révolution verte" », Food Tank / IATP, 26 octobre 2022. <https://foodtank.com/news/2022/10/agra-retreats-from-its-owngreen-revolution/>
10. Pitt, D. / Associated Press (2022), « La "révolution verte" financée par Gates en Afrique a échoué, selon ses détracteurs », 8 septembre 2022. <https://apnews.com/>
11. Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (2022), communiqué du 25 octobre 2022, rapporté par Nyirongo, M., 31 octobre 2022. <https://www.afsafrica.org/>
12. Alice Ruhweza, présidente de l'AGRA, interviewée par Jesse Era Magako dans l'émission « The Food Chain » lors de la Table ronde sur l'investissement dans le secteur du riz en Afrique de l'Ouest, Accra, 9 juin 2026.
13. Mersie, A. (2025), « La vision d'Alice Ruhweza pour l'AGRA et l'agriculture africaine », Devex, 13 août 2025 ; annonce de la nomination à l'AGRA, 10 janvier 2025 ; discours d'ouverture de Ruhweza à l'AFSF de Dakar, 31 août 2025. <https://www.devex.com/>

14. AFSA (2024), « Challenging the Green Revolution ». <https://afsafrica.org/wp-content/uploads/2025/09/challenging-the-green-revolution-en-final.pdf>
15. AGRA (2019), « Législation sur les semences : le Nigeria prend des mesures pour préserver l'héritage des obtenteurs » ; AGRA (2019), « Le Nigeria promulgue une loi sur le contrôle des engrais, et l'AGRA est fière d'avoir participé à ce processus » <https://agra.org/>
16. AGRA (2024), Notes d'orientation sur le programme de subventions aux engrais n° 1 à n° 4, juin 2024 (Ampleur et impacts ; Priorités stratégiques ; Conception et mise en œuvre ; Cadres politiques et réglementaires), couvrant 11 pays cibles de l'AGRA. <https://agra.org/>
17. Jayne, T.S., Mason, N., Burke, W., Ariga, J. (2017), « Programmes de subventions aux intrants agricoles en Afrique : une analyse des données récentes », Université d'État du Michigan.
18. Banque africaine de développement (2022–2025), communiqués de presse du programme TAAT et note d'information sur les Assemblées annuelles de 2025. <https://www.afdb.org/>
19. Banque africaine de développement (2022–2023), approbations au titre de la Facilité africaine de production alimentaire d'urgence et rapports d'évaluation des projets. <https://www.afdb.org/>
20. Ministère de l'Agriculture de Zambie, documentation relative aux bons électroniques du FISP 2024/25 ; Banque mondiale (2026), « FISP 2024-2025 Season E-Voucher Rollout Review ». <https://www.worldbank.org/>
21. Reportages sur le Programme d'intrants abordables du Malawi (2024–2025) : Times Malawi ; ActionAid Malawi, Analyse du budget du secteur agricole 2023/24 ; Banque mondiale, Examen des dépenses publiques agricoles au Malawi. <https://times.mw/>
22. GRAIN (2024), « La BAD stratégie visant à agro-industrialiser l'Afrique. » <https://grain.org/en/article/7016-the-afdb-strategy-to-agro-industrialise-africa>
23. Banque africaine de développement (2020–2024), annonces de l'AFFM–OCP Africa ; rapports du secteur sur les usines de mélange d'OCP au Ghana et au Rwanda. <https://www.afdb.org/>
24. Sustain Africa (2024), « De-risking Fertilizer Financing », rapport final (Dalberg). <https://sustainafrica-initiative.org/>
25. Devex et Oxfam America (2025), compte rendu des résiliations de programmes de l'USAID en vertu du décret présidentiel 14169, mars-avril 2025. <https://www.devex.com/>
26. Fondation Rosa-Luxemburg (2024), « Les coupes budgétaires dévastatrices du gouvernement allemand dans l'aide internationale ». <https://www.rosalux.de/>
27. Fondation Mastercard (2023), annonce du programme « Youth Entrepreneurship for the Future of Food and Agriculture » (YEFFA), septembre 2023. <https://mastercardfdn.org/>
28. Fonds vert pour le climat (2023), « Re-Gain : le FVC et l'AGRA s'associent pour transformer l' système », décembre 2023. <https://www.greenclimate.fund/about/news-and-updates/re-gain-green-climate-fund-and-agra-partner-transform-africas-food-systems>
29. AGRA (2022), Développer durablement les systèmes alimentaires africains : Stratégie de l'AGRA 2023–2027. <https://agra.org/>
30. Bureau of Investigative Journalism (2026), article consacré aux modifications apportées à Wikipédia par Portland Communications / Web3 Consulting ; <https://www.thebureauinvestigates.com/stories/2026-01-14/london-pr-firm-rewrites-wikipedia-for-governments-and-billionaires>
31. Estimation des dépenses des gouvernements africains en matière de FISP (environ 1 milliard de dollars US par an dans les pays cibles de l'AGRA), synthétisée à partir des travaux de Wise (2020), de la note de la Banque mondiale (2021) sur le FISP en Zambie et des études de l'université d'État du Michigan (Jayne, Mason et al.).
32. Wise, T. (2026), « Requiem pour la révolution verte africaine : une évaluation actualisée d'un programme en échec



- 
33. AGRA (2022), Rapport sur la mise en œuvre de la stratégie 2017–2021 : progrès vers une transformation agricole inclusive en Afrique. <https://agra.org/>
34. Romero Antonio, M.E., Faye, A., Betancur-Corredor, B., Baumüller, H., et von Braun, J. (2024), « Effets des pratiques agroécologiques sur la productivité en Afrique : enseignements tirés d’une revue systématique et d’une méta-analyse », *Food Security* 17(1), pp. 207–229. DOI : 10.1007/s12571-024-01504-6.
35. HLPE (2019), Approches agroécologiques et autres approches innovantes pour une agriculture et des systèmes alimentaires durables, Groupe d’experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition, FAO, Rome ; IPES-Food (2016), De l’uniformité à la diversité ; Pretty, J., et al. (2006, 2011), études sur l’agriculture préservant les ressources dans les exploitations agricoles des pays en développement.
36. Smaldone, N., Kansanga, M. et Ledermann, S. (2025), « Plus d’une décennie après le lancement de la Nouvelle Révolution verte pour l’Afrique : une revue systématique des principaux résultats », *African Geographical Review*, publié en ligne le 18 septembre 2025. DOI : 10.1080/19376812.2025.2563335.
37. Park, A. et Howard, P.H. (2026), La Banque prend-elle les devants ? Comprendre le rôle du Groupe de la Banque mondiale dans le soutien aux projets d’élevage dans le cadre de la Révolution verte en Afrique, IATP et AFSA, juin 2026.
38. Community Technology Development Trust (2025), Évaluation du programme de soutien aux intrants agricoles (FISP) par rapport aux systèmes agricoles traditionnels et conventionnels : une étude comparative dans les districts de Rufunsa, Shibuyunji, Chirundu et Chikankata, projet « Cultivating Change ».
39. Kansanga, M., Antabe, R., Sano, Y., Mason-Renton, S. et Luginaah, I. (2019), « Une écologie politique féministe de la mécanisation agricole et de l’évolution des dynamiques de travail à la ferme selon le genre dans le nord du Ghana », *Gender, Technology and Development* 23(3), pp. 207–233 ; Kansanga, M., Mkandawire, P., Kuire, V. et Luginaah, I. (2020), « Mécanisation agricole, dégradation de l’environnement et implications genrées sur les moyens de subsistance dans le nord du Ghana », *Land Degradation and Development* 31(11), pp. 1422–1440 ; Moseley, W.G. et Ouedraogo, M. (2022), « Quand l’agronomie flirte avec les marchés, le genre et la nutrition : une écologie politique de la nouvelle révolution verte pour l’Afrique et la sécurité alimentaire des femmes au Burkina Faso », *African Studies Review* 65(1), pp. 41–65.
40. Union africaine (2025), Déclaration de Kampala du PDDAA sur la mise en place de systèmes agroalimentaires résilients et durables en Afrique, Sommet extraordinaire de l’UA sur l’agenda post-Malabo du PDDAA, Kampala, 9–11 janvier 2025. Document de l’Assemblée Ext./Assembly/Decl./3(XIX).
41. Union africaine, CAADP et AUDA-NEPAD (2025), Stratégie et plan d’action du CAADP : 2026–2035 (Mise en place de systèmes agroalimentaires résilients et durables en Afrique), 11 janvier 2025. Document de l’Assemblée Ext./Assembly/2(XIX).
42. Banque africaine de développement (2016), « Feed Africa : Stratégie pour la transformation agricole en Afrique 2016–2025 » ; et accords de mise en œuvre nationaux en matière d’alimentation et d’agriculture du Sommet de Dakar 2, janvier 2023.
43. République du Sénégal (2004), Loi n° 2004-16 du 4 juin 2004 portant loi d’orientation agro-sylvo-pastorale (LOASP), adoptée le 25 mai 2004, promulguée le 4 juin 2004.
44. DyTAES (2020), Contribution aux politiques nationales pour une transition agroécologique au Sénégal ; rapports du CIRAD et de la FAO sur le processus DyTAES et les caravanes, 2020–2025 ; et « La transition agroécologique au Sénégal : liens transnationaux et autonomisation inégale », *Agriculture and Human Values* (2021), DOI : 10.1007/s10460-021-10247-5.



45. Service agricole étranger de l'USDA (2020), Sénégal : programme agricole 2020/21 ; et AGRODEP (2016), Subventions aux engrais et productivité agricole au Sénégal, document de travail.
46. Groupe de la Banque mondiale (2026), « Le Sénégal lance le programme AgriConnect Compact pour transformer son secteur agricole », communiqué de presse, 10 février 2026.
47. Rapport sur le Centre Agropole, inauguré en décembre 2025 (cofinancé par la BAD, la Banque islamique de développement et Enabel) ; et données de la CNUCED sur les importations alimentaires du Sénégal, 2021–2023.
48. GRAIN (2014), « Comment la Fondation Gates dépense-t-elle son argent pour nourrir le monde ? » ; et Fondation Bill & Melinda Gates (2008), « Engagement de 306 millions de dollars en faveur du développement agricole », communiqué de presse, 25 janvier 2008.
49. U.S. Right to Know (2021), rapport sur la lettre des donateurs de l'AFSA et le financement de l'AGRA par le gouvernement américain depuis 2006.
50. Base de données des subventions de la Fondation IKEA : « Africa Food System Forum 2025–2026 » (subvention accordée en janvier 2025) et « Renforcement de l'agriculture régénérative au Kenya (STRAK) ».
51. L'Indice africain d'accès aux semences (TASAI), rapports nationaux pour les pays cibles de l'AGRA, éditions 2021–2022.
52. Bunch, R. (2019), Restoring the Soil: A Guide for Using Green Manure / Cover Crops, Deuxième édition (ECHO).  
<https://www.echocommunity.org/resources/aba0ef91-ceed-4f06-8ca7-e9518288345e>
53. Commission de l'Union africaine et AUDA-NEPAD (2026), Cinquième rapport d'examen biennal du CAADP : rapport biennal à l'Assemblée de l'UA sur la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo du CAADP de juin 2014, février 2026.  
<https://au.int/sites/default/files/English%20-%20Le%205e%20rapport%20d'evaluation%20biennal%20du%20PDDAA.pdf>
54. Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique, Des sols sains, une alimentation saine, des communautés saines : Reconstruire les systèmes alimentaires africains à partir de la base (Kampala : AFSA, 2026). [https://afsafrica.org/wp-content/uploads/2026/06/EN\\_AFSA\\_Healthy-Soil-Healthy-Food-Healthy-Communities-25May26-English\\_screen.pdf](https://afsafrica.org/wp-content/uploads/2026/06/EN_AFSA_Healthy-Soil-Healthy-Food-Healthy-Communities-25May26-English_screen.pdf)
55. Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique, Une révolution silencieuse qui redéfinit les systèmes alimentaires : récits d'entrepreneuriat agroécologique et de marchés territoriaux en Afrique (AFSA, 2025). <https://afsafrica.org/wp-content/uploads/2026/01/stories-of-african-agroecological-entrepreneurship-and-territorial-markets-2.pdf>
56. Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique, L'agroécologie comme approche d'adaptation au changement climatique : récits de changement (AFSA, 2023).
57. Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique, L'agroécologie : notre terre, c'est notre vie (AFSA, 2021).
58. Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique, Témoignages sur l'activisme en faveur des semences : des journalistes de 14 pays rendent compte des solutions populaires face au contrôle des entreprises sur les semences (AFSA, 2021).  
<https://afsafrica.org/wp-content/uploads/2021/09/seed-stories-final-print-en.pdf>
59. DyTAES, Dynamique pour une Transition Agroécologique au Sénégal, <https://dytaes.sn>
60. Communiqué de presse du CIRAD sur l'agroécologie et les politiques publiques au Sénégal, 2020. Soutient les consultations, les recommandations et les plans de transition territoriaux avec les communes.
61. Profil du secteur agricole sénégalais établi par la CNUCED.

- 
62. Zingore, S., et al., 2023. « The Implication of Soil Acidity and Management Options for Sustainable Crop Production in Africa », *Growing Africa* 2(1), p. 32–38.  
<https://growingafrica.pub/wp-content/uploads/2023/08/Zingore-et-al-GA123.pdf>
  63. FAO, L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde (SOFI), sur la part des populations rurales et des producteurs alimentaires parmi les personnes sous-alimentées.
  64. Suivi des subventions aux intrants en Zambie, projet de rapport (CTDT / recherche de terrain menée par la société civile, 2025). Ce document montre que le Programme de soutien aux intrants agricoles absorbe 72 à 75 % du budget agricole national.
  65. Groupe de la Banque mondiale (2025), AgriConnect : Exploitations agricoles, entreprises et financement pour l'emploi (lancé en octobre 2025) ; allocution du président Ajay Banga, le 14 octobre 2025 ; et documents de la Banque mondiale sur « l'agriculture et l'agroalimentaire ».
  66. Rapport conjoint des banques multilatérales de développement (BMD) sur le financement climatique (juillet 2026) et rapport de la BAD à la COP30. La BAD a déclaré 5,93 milliards de dollars, soit 54 % du total des approbations, au titre du financement climatique en 2025 (contre 5,5 milliards de dollars, soit 49 %, en 2024).
  67. Coalition pour l'agroécologie (2025), étude de cas : Promouvoir la diversification à l'échelle des exploitations agricoles grâce à la gestion des bassins versants (PELUM Kenya ; comtés de Kiambu et Murang'a). <https://agroecology-coalition.org/>
  68. Coalition pour l'agroécologie (2025), étude de cas : Projet Kilimo Endelevu Arusha (CARI / Iles de Paix / RECODA / MVIWAARUSHA ; région d'Arusha, Tanzanie). <https://agroecology-coalition.org/>
  69. SWISSAID, FiBL et AFSA, études de cas sur les semences du projet CROPS4HD en Tanzanie (districts de Karatu, Momba, Mbozi, Ifakara et Ileje), 2022–2023.
  70. SWISSAID, FiBL et AFSA, études de cas CROPS4HD au Niger sur les semences (région de Dosso : millet, sorgho, niébé, arachide, arachide bambara, gombo et sésame), 2022–2023.
  71. Raya Karkara et l'AFSA (2023), note d'orientation adressée au gouvernement du Niger sur les systèmes semenciers gérés par les agriculteurs et la politique nationale des semences.
  72. Engagements de l'Allemagne en matière d'agroécologie : adhésion à la Coalition pour l'agroécologie (l'Allemagne a rejoint la Coalition en 2023 ; BMZ et ministère fédéral de l'Alimentation et de l'Agriculture) et stratégie du BMZ sur les systèmes agroalimentaires (2021) ; augmentation d'environ 800 millions d'euros des engagements en faveur de l'agroécologie depuis 2014.
  73. Programme d'agroécologie de la CEDEAO (PATAE/PAIAD), depuis 2018.
  74. Résolution de l'EALA (novembre 2024), motion (juillet 2025) et projet de loi sur l'agroécologie de la CAE, 2026.
  75. Documents du CEFROHT et de la coalition concernant le projet de loi sur l'agroécologie de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE).
  76. Gouvernement du Kenya, Stratégie nationale d'agroécologie pour la transformation du système alimentaire 2024-2033.
  77. République-Unie de Tanzanie, Stratégie nationale d'agriculture biologique et écologique 2023-2030.
  78. Registre des stratégies nationales de la Coalition pour l'agroécologie, mars 2026.
  79. Loi de 2022 sur le développement de l'agroécologie du comté de Murang'a et politique 2022-2032.
  80. Politique d'agroécologie du comté de Vihiga 2024 ; Politique d'agroécologie de Makueni 2025 ; rapports du Kenya 2023–2026.
  81. Politique d'agroécologie du comté de Vihiga 2024 ; Chumba et al. 2024.
  82. Commentaire du CIFOR-ICRAF (2025) ; PELUM Kenya, troisième symposium sur l'agroécologie (2026).

- 
83. Gouvernement britannique. (2026). Perte mondiale de biodiversité, effondrement des écosystèmes et sécurité nationale : une évaluation en matière de sécurité nationale. <https://sl1nk.com/6a8ea8h>
84. Cassidy, E.S., West, P.C., Gerber, J.S. et Foley, J.A. (2013), « Redéfinir les rendements agricoles : des tonnes aux personnes nourries par hectare », *Environmental Research Letters* 8, 034015. [https://www.researchgate.net/publication/258310295\\_Redefining\\_Agricultural\\_Yields\\_from\\_Tonnes\\_to\\_People\\_Nourished\\_per\\_Hectare](https://www.researchgate.net/publication/258310295_Redefining_Agricultural_Yields_from_Tonnes_to_People_Nourished_per_Hectare)
85. Union internationale pour la conservation de la nature (2022), Analyse de la situation concernant les rôles et les risques liés à la faune sauvage dans l'émergence des maladies infectieuses humaines. <https://portals.iucn.org/library/node/49880>
86. Organisation mondiale de la Santé (2017), Lignes directrices de l'OMS sur l'utilisation des antimicrobiens dans animaux destinés à l'alimentation. <https://www.who.int/publications/i/item/9789241550130>
87. Bureau interafricain des ressources animales (2018), Stratégie de l'Union africaine en matière de bien-être animal de l'Union africaine pour l'Afrique. <https://repository.au-ibar.org/server/api/core/bitstreams/575bc905-b333-485b-bf88-7fa3c10b86e2/content?trackerId=4ebb23e912e2f693>

## À PROPOS DE L'AFSA

L'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA) est une coalition continentale d'organisations de la société civile qui se consacre à la promotion de la souveraineté alimentaire et de l'agroécologie sur l'ensemble du continent africain. Notre alliance regroupe des entités diverses, notamment des réseaux africains de producteurs alimentaires, des réseaux d'OSC africaines, des organisations de peuples autochtones, des organisations confessionnelles, des groupes de femmes et de jeunes, des mouvements de consommateurs et des organisations internationales partageant la mission de l'AFSA. Actuellement, l'AFSA est un réseau de réseaux comptant 47 organisations membres actives dans 50 pays africains, touchant environ 200 millions de personnes.



## QUI EST L'AFSA ?

L'AFSA rassemble des petits agriculteurs, des éleveurs, des pêcheurs, des peuples autochtones, des groupes confessionnels, des consommateurs, des jeunes et des militants de tout le continent africain afin de faire entendre une voix unie et plus forte en faveur de la souveraineté alimentaire.

L'AFSA encourage l'utilisation et la reproduction de ce rapport à des fins non commerciales, à condition que la source soit dûment mentionnée.

**AFSA**

Pour plus d'informations,  
consultez notre site web  
[www.afsafrica.org](http://www.afsafrica.org)  
[afsa@afsafrica.org](mailto:afsa@afsafrica.org)  
X : <https://x.com/Afsafrica>